

Rapport d'activités 2025-2026

Période couverte
1er avril 2025
au 31 mars 2026

Présenté à
l'assemblée
générale annuelle
du 27 mai 2026

Table des matières

MISSION	2
MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
RÉALISATION DES PRIORITÉS 2025-2026	
CHARTES ET CLAUSES DÉROGATOIRES	6
PROJET DE LOI SUR LA CONSTITUTION DU QUÉBEC (PL1)	7
DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS	8
DROIT À L'INFORMATION	9
DROITS DES PERSONNES MIGRANTES	10
DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES	11
ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS	12
ENJEUX CARCÉRAUX ET DROITS DES PERSONNES EN DÉTENTION	12
PALESTINE ET DROITS HUMAINS	13
LIBERTÉ D'EXPRESSION, DROIT DE MANIFESTER ET PROFILAGE POLITIQUE	14
POLICE ET MÉCANISMES DE SURVEILLANCE DES PRATIQUES POLICIÈRES	15
RACISME SYSTÉMIQUE, EXCLUSION SOCIALE ET LAÏCITÉ DE L'ÉTAT	16
DROITS LGBTQI2S+ ET MONTÉE DE LA TRANSPHOBIE	17
SANTÉ MENTALE : LOI P-38.001	18
SURVEILLANCE DES POPULATIONS, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DROITS HUMAINS	19
CONSOLIDATION ET RAYONNEMENT DE LA LDL	22
LDL - SECTION DE QUÉBEC	39
LISTE DES COMMUNIQUÉS, INTERVENTIONS PUBLIQUES, PUBLICATIONS, ÉVÈNEMENTS	44



Ligue des
droits et libertés

À propos de la LDL

Mission

Fondée en 1963, la Ligue des droits et libertés (LDL) est un organisme indépendant et non partisan dont la mission est de faire connaître, défendre et promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits reconnus dans la *Charte internationale des droits de l'homme*. La LDL est affiliée à la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH).

La LDL protège les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels et marque de son empreinte l'évolution de la société québécoise. Ses actions visent l'ensemble de la population, de même que certains groupes en situation de vulnérabilité : personnes réfugiées et immigrantes, personnes autochtones, personnes en situation de handicap, personnes incarcérées, personnes racisées, etc.

Tant sur la scène nationale qu'internationale, la LDL prend position et intervient auprès des instances gouvernementales ou autres pour dénoncer des situations de violation de droits humains. Elle mène des activités d'information, de formation et de sensibilisation visant à faire connaître le plus largement possible les enjeux de droits humains pouvant se rapporter à l'ensemble des aspects de la vie en société.

Mot du conseil d'administration

Mot du conseil d'administration

Les derniers mois nous obligent à nous questionner profondément sur la portée politique du langage des droits humains. L'impuissance paraît de plus en plus grande et les droits humains semblent un concept de plus en plus vain. Si on ne remet pas en question le besoin de lutter pour un monde plus juste, le doute quant à notre pouvoir collectif de changer les choses s'accroît. Ce doute est multiple : doute éthique sur la bonne action, sur les mots à employer, sur les personnes à qui se confier. Peut-on s'en débarrasser ?

Nous croyons que non. Il faut plutôt plonger dans ce doute pour continuer à lutter, et à lutter ensemble. Garder espoir grâce au doute, plutôt que malgré lui. Douter n'est pas un défaut, mais une condition de la lutte : il impose un refus de la certitude, ouvre un espace d'écoute et soutient les dialogues qui rendent la démocratie possible. Refuser le doute, c'est risquer de se ranger du côté de ceux qui prétendent savoir à tout prix. Dans un monde où les certitudes se durcissent, il devient urgent de continuer à douter, non pas du besoin de lutter pour le respect de la dignité humaine, mais des moyens employés pour faire changer les choses.

Douter, aujourd'hui, c'est aussi déplacer l'objet de notre réflexion : non plus seulement nos stratégies, mais le langage dans lequel nous formulons nos luttes. Douter, par exemple, de la pertinence du régime des droits humains, non pour le rejeter, mais pour en éprouver les limites. Les droits humains sont à la fois un idéal politique et une pratique prétendant à l'universalité tout en étant inscrits dans des cadres situés. Face à des injustices persistantes, à quoi sert-il encore de lutter en leur nom ? Leur évocation semble parfois s'épuiser, et leur capacité à transformer le réel demeure incertaine dans un monde sculpté par des rapports de force.

Peut-on encore évoquer les droits humains comme horizon commun, ou assistons-nous à une inflation de leur usage qui en fragilise la portée ? Toutes les injustices relèvent-elles de ce langage ou certaines

doivent-elles être pensées autrement, notamment en termes de justice sociale ou de structures démocratiques ? La dénonciation des violations demeure nécessaire, mais elle ne suffit pas à engager une responsabilité effective des États, des entreprises et des individus.

Lorsque nous dénonçons une violation de droits humains, nous évoquons à la fois un cadre juridique et une exigence morale : celle de la dignité intrinsèque de chaque être humain. C'est dans cet écart que le doute s'installe. Nos doutes portent moins sur les droits eux-mêmes que sur la manière de les mobiliser, de formuler des revendications qui transforment réellement les rapports sociaux, dans un monde profondément inégal.

C'est pourquoi il ne faut pas oublier que nous ne sommes pas égaux face à ces réalités : la possibilité du doute lui-même n'est pas également distribuée. Ceux qui luttent au prix de leur vie ne peuvent se permettre ce luxe. C'est pourquoi ceux qui disposent de ce temps ont la responsabilité de douter : pour ne pas parler à la place des autres, pour ne pas refermer trop vite ce qui doit rester ouvert. Il s'agit d'habiter le doute, non pour suspendre l'action, mais pour la rendre plus juste et responsable.

C'est la voie qu'a choisie la Ligue des droits et libertés depuis sa création : se mettre au service des luttes tout en provoquant des réflexions collectives sur ce qu'elle fait et comment elle le fait. Si les droits humains doivent encore signifier quelque chose, ce n'est peut-être pas dans la certitude de leur langage, mais dans un usage toujours situé, imparfait et ouvert à la remise en question. Douter ne serait alors ni un luxe ni un frein, mais une manière de rester solidaires et de maintenir vivante l'exigence d'un égal respect des droits humains pour toutes.

Alexandre Petitclerc, président
pour le conseil d'administration

Réalisation des priorités 2025-2026

Chartes et clauses dérogatoires

Le dossier Charte et clauses dérogatoires a été particulièrement important cette année, alors que le gouvernement a invoqué à deux reprises les clauses dérogatoires dans le cadre du projet de loi n° 94, *Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives* et du projet de loi n° 9, *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*. Le gouvernement a également modifié à deux reprises le texte de la *Charte québécoise* afin d'inclure la « laïcité de l'État » et le « modèle d'intégration à la nation québécoise » dans le préambule et la clause limitative (9.1). Il a également déposé le projet de loi no 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec* qui renforce le pouvoir de dérogation du Parlement, en limitant les recours en constitutionnalité des lois, en créant un Conseil constitutionnel partisan et en modifiant la Charte « à l'égard de l'interprétation des droits et libertés propre au Québec et de l'équilibre entre les droits et libertés de la personne et les droits collectifs de la nation québécoise ».

En plus d'analyser et de se faire entendre sur ces divers projets de loi, la LDL est intervenue de façon plus globale en proposant des outils d'éducation aux droits et un éclairage à la Cour suprême du Canada.



En effet, la LDL est également partie intervenante devant la [Cour suprême du Canada](#) dans le litige *Commission scolaire English-Montréal, et al. c. Procureur général du Québec, et al.* portant sur l'usage de la clause dérogatoire dans la *Loi sur la laïcité de l'État*. La LDL s'est exprimée devant la Cour le 26 mars 2026 pour souligner que l'interprétation à donner à la clause dérogatoire de la Charte québécoise doit différer de celle qui donnée à la clause dérogatoire de la Charte canadienne, ainsi que pour faire valoir que les droits protégés par la Charte québécoise doivent recevoir une interprétation large et que les dérogations doivent faire l'objet d'une interprétation très restrictive. La LDL souhaite exprimer ses remerciements sincères à Me Sibel Ataogul, Me Lian Francis et à l'ensemble de l'équipe du cabinet Melançon Marceau Grenier Cohen pour le soutien et la représentation dans ce dossier.

À la suggestion de la LDL, une résolution a été adoptée à l'unanimité lors du 42^e Congrès de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) d'octobre 2025, demandant au Gouvernement du Québec « de cesser de déroger aux droits et libertés et de prendre immédiatement des mesures pour assurer un encadrement rigoureux de l'utilisation de la clause dérogatoire » de la Charte québécoise.

Dans sa [nouvelle brochure](#) intitulée *Pour un encadrement strict de la clause dérogatoire*, la LDL présente les balises fermes et claires qui doivent encadrer l'utilisation de la clause dérogatoire prévue à l'article 52 de la Charte québécoise. Ces balises s'inspirent directement des normes établies en droit international, et en particulier des observations relatives à l'article 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ([observation générale](#), États d'urgence, No 29, CCPR, 2001).

Projet de loi sur la Constitution du Québec (PL1)

La LDL a lancé une vaste campagne pour exiger le retrait du projet de loi no 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*, déposé le 9 octobre 2025 par le ministre de la Justice. La LDL a déployé des énergies considérables sur ce dossier, étant donné la gravité des reculs annoncés et l'illégitimité du processus. Elle a rendu publique sa décision historique de ne pas participer aux consultations générales sur le PL1, afin de signifier son rejet du processus opaque, autoritaire et antidémocratique qui a présidé à son élaboration et à son dépôt. Elle a mis sur pied un regroupement intersectoriel large, regroupant des représentant-e-s d'une soixantaine d'organisations de la société civile, afin d'organiser et de coordonner les mobilisations contre PL1.



Crédit photo : Valérie Gendreau

La LDL a rédigé une Déclaration de la société civile exigeant le retrait complet et immédiat du PL1. Cette déclaration a fait l'objet de deux conférences de presse, une première organisée le 3 décembre 2025 à Montréal annonçant l'appui de quelque 300 organisations signataires, et une seconde à la tribune de l'Assemblée nationale le 4 février 2026, annonçant la nouvelle liste de près de 800 organismes signataires provenant de nombreux secteurs de la société civile québécoise. Ces sorties médiatiques ont reçu une couverture importante à la radio, au Téléjournal et dans les principaux journaux du Québec.

Dans le cadre de cette mobilisation, la LDL a rendu publique une série d'outils pour comprendre et combattre le projet de loi no 1, qui comprend : un document d'analyse approfondie, un « one-pager », un gabarit de mémoire citoyen pour envoi à la Commission des Institutions lors des consultations, une capsule vidéo créée par l'Observatoire pour la justice migrante (OPLJM), un PowerPoint pour formations, un Webinaire, et des écrits et prises de position des organisations mobilisées contre le PL1. La LDL a été appelée à faire de nombreuses conférences, prises de paroles et formations sur le projet de loi no 1, souvent en lien avec d'autres projets de lois liberticides et antidémocratiques (PL3, 7, 9, 13. etc.)

En décembre 2025, la LDL a appuyé l'initiative du chapitre québécois de la Commission internationale de juristes Canada (CIJ) d'interpeller dix rapporteurs spéciaux de l'ONU pour les alerter sur le projet de loi no 1, aux côtés de plusieurs chefs autochtones et d'autres groupes, dont Amnistie internationale. En février 2026, la LDL a soumis un rapport parallèle au Comité sur les droits civils et politiques de l'ONU dans le cadre du 7^e examen du Canada en vertu du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, dans lequel elle soulignait la gravité du PL1. Dans l'avis et les observations finales au sujet du Canada rendus publics le 23 mars 2026, le Comité des droits de l'homme des Nations unies a souligné que le Québec doit s'assurer que le PL1 « respecte pleinement ses obligations en matière de droits humains et que son examen se déroule dans un esprit d'inclusion et de transparence, en garantissant une participation large et effective du public à toutes les étapes du processus, y compris celle des organisations de la société civile » (CCPR/C/CAN/CO/7, au paragraphe 8, traduction libre).

Alors que l'année 2025-2026 s'achève, le PL1 est toujours à l'étude et la mobilisation se poursuit pour en exiger le retrait.

Droits économiques, sociaux et culturels

Dotée d'un nouveau comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) fondé depuis moins de 2 ans, la LDL est intervenue davantage sur les droits des personnes en situation d'itinérance. Jugeant que les municipalités sont des interlocuteurs incontournables à ce sujet et que les dernières années ont été le théâtre de nombreux démantèlements de campements de survie, la LDL a produit un outil de type Questions & Réponses intitulé les Villes et l'itinérance à la lumière des droits humains. La stagiaire Charlotte Vallée Gagnon, ainsi que le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) et le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) ont apporté leur soutien à diverses étapes de ce projet.

L'outil propose des perspectives soucieuses de dignité et tenant compte de l'interdépendance des droits dans les débats sur la « cohabitation sociale », qui ont beaucoup fait parler dans les récentes années. L'expression « cohabitation sociale » y est abordée de façon critique, avec comme message transversal que les divers paliers de gouvernement ont le devoir de cesser d'alimenter une vision mettant en opposition les droits des personnes logées et ceux des personnes non logées. La version longue disponible sur le site web a été annoncée par voie de communiqué de presse le 31 mars 2026 et la version courte imprimée a été envoyée à plus de 200 municipalités et élu-es provinciaux concernés par l'itinérance et l'habitation.



En juillet 2025, la LDL, interpellée par des groupes de l'Outaouais œuvrant auprès de personnes en situation d'itinérance, a envoyé une correspondance à la Ville de Gatineau, énonçant sa préoccupation face à un projet de règlement municipal qui comportait des risques importants pour les personnes en situation d'itinérance. Le règlement a néanmoins été adopté.

À l'automne 2025, la Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) est intervenue contre le projet de loi 103, *Loi visant à réglementer les sites de consommation supervisée afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec la communauté*. Ce PL déposé au printemps 2025 vise, notamment, à éloigner certaines ressources pour personnes vulnérables de certains lieux, et entend imposer aux organismes communautaires travaillant auprès de ces populations l'obligation d'élaborer un « plan de cohabitation sociale ». La LDL a cosigné à cet effet le communiqué « Pas dans ma cour : le PL103 doit être relégué aux oubliettes » et a participé à une conférence de presse, Alexandre Petitclerc prenant la parole pour rappeler les obligations et perspectives de droits humains.

C'est dorénavant le comité DESC qui assure un suivi et une collectivisation des réflexions et décisions entourant la participation de la LDL au Collectif québécois de prévention de l'itinérance (François Saillant y représente la LDL), à la Coalition Riposte au plan santé (Laurence Guénette y représente la LDL) et à la Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux (COMRADES) (Laurence Guénette et Christine Vézina y participent).

La Coalition Riposte au plan santé, avec le soutien majeur de la LDL, a tenu le 9 octobre 2025 un webinaire intitulé « Démêler le privé du public », qui a rassemblé 200 participant-e-s, avec la participation de Anne Plourde et l'animation de Laurence Guénette.

Le Collectif québécois de prévention de l'itinérance a fait avancer plusieurs chantiers, visant notamment à proposer la reconnaissance explicite du droit au logement dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, à mieux documenter les enjeux de discrimination, d'adaptation culturelle et d'accessibilité du logement social, les évictions menant à l'itinérance et les sorties d'établissements carcéraux ou psychiatriques, qui mènent aussi parfois à l'itinérance.

Droit à l'information

Les dénis du droit à l'information ont des impacts sur plusieurs des luttes pour les droits humains auxquelles contribue la LDL. Un regroupement informel multisectoriel créé à l'automne 2023 et composé de groupes opposés à la brutalité et l'impunité policières, de droits des locataires, écologistes, d'éducation populaire et de défense des droits souhaite documenter cet enjeu de droits humains. Deux besoins qui ont été identifiés sont, d'une part, la nécessité de documenter les enjeux, et, d'autre part, le besoin d'information et de formation accessible sur les demandes d'accès à l'information et les recours devant la Commission d'accès. À ce dernier besoin, un nouvel atelier sur l'accès à l'information a été offert par Lynda Khelil de la LDL et Alexandre Popovic de la CRAP en février 2026.

La LDL a confirmé un partenariat de recherche soutenu par le Service aux collectivités de l'UQAM, permettant de collaborer avec Renaud Goyer, professeur en travail social, ainsi qu'un financement CRSH, pour une recherche visant à documenter les obstacles à l'exercice du droit à l'information et les conséquences de ces dénis de droit sur les luttes pour les droits humains. La collecte de donnée a commencé fin mars 2026 et le projet de recherche résultera en un rapport de recherche qui sera décliné à l'occasion d'un événement public et d'autres efforts de rayonnement au cours de l'exercice 2026-2027.

Les groupes concertés autour du droit à l'information se sont aussi rencontrés début 2026 pour poursuivre des discussions stratégiques pour le cas où une réforme du régime d'accès à l'information serait déposée par la CAQ avant la fin de son mandat. Des discussions ont pu avoir lieu sur divers positionnements et enjeux concernant une réforme de la Loi sur l'accès, permettant d'avancer progressivement vers une plateforme de revendications communes.

Droits des personnes migrantes

Le comité Droits des personnes migrantes a été créé en février 2024. Depuis, il a avancé abondamment dans le sens des objectifs prévus dans son plan d'action. Au cours de la dernière année, la LDL a poursuivi ses travaux autour de trois principaux axes, soit : sensibilisation et éducation populaire ; suivi des législations et des politiques publiques ; participation à des regroupements et coalitions.

CRISE DU LOGEMENT ET IMMIGRATION

Arrêtons la construction d'un mythe!



Les personnes migrantes et demandeuses d'asile
ne sont pas responsables de la crise du logement.
Quatre arguments pour déconstruire ce mythe.



Pour résoudre la crise du logement,
il existe des solutions comme
le contrôle du marché et
la construction de logement social.

Le comité a travaillé à la création d'outils visant à mieux informer le public et à déconstruire certains mythes et discours publics sur l'immigration et les personnes migrantes. [Deux affiches](#) ont été dévoilées en mai 2025 pour contrer les amalgames entre l'immigration, la crise du logement et la crise des services publics (services de garde). Le comité travaille actuellement sur deux autres outils de sensibilisation permettant d'offrir un contre-discours sur la « menace migratoire », l'« illégalité » des demandeurs-ses d'asile et la soi-disant « capacité d'accueil ».

La LDL a pris une part active dans les mobilisations québécoises et pancanadiennes contre le projet de loi C-2 *Loi concernant certaines mesures liées à la sécurité de la frontière entre le Canada et les États-Unis et d'autres mesures connexes liées à la sécurité*. Ce projet de loi a été tabletté, mais ses dispositions sur les droits des personnes migrantes ont été réintroduites à travers le projet de loi C-12 *Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada*.

Sanctionné le 26 mars 2026, ce projet de loi affaiblit considérablement le droit d'asile et les droits procéduraux, notamment en accordant au ministre de larges pouvoirs discrétionnaires, en introduisant de nouveaux motifs d'irrecevabilité et en restreignant drastiquement l'accès à une procédure équitable devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), notamment en introduisant de nouveaux motifs d'irrecevabilité de la demande d'asile).

Dans les efforts plus concentrés au Québec, la LDL a rapidement publié [une lettre ouverte](#) sur ce sujet, participé à l'organisation et à l'animation d'une Assemblée populaire contre C-2, à un point de presse collectif lors de la Journée mondiale des réfugiés le 20 juin 2026 organisée par la Clinique pour la justice migrante. La LDL s'est aussi impliquée dans le Réseau pancanadien contre C-2 et C-12, qui est parvenu à joindre les voix de [300 organisations](#) pour alerter sur les enjeux de droits humains de ces projets de loi. Le 10 novembre 2025, la LDL a présenté un mémoire, intitulé [C-12, une attaque au droit d'asile et aux droits humains des personnes immigrantes](#), au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration (CIMI). Elle a également fait parvenir ce mémoire à deux comités sénatoriaux le 11 février 2026, soit le SECD (Sécurité nationale, défense et anciens combattants) et le SOCI



Rassemblement et point de presse contre le projet de loi C-2, 20 juin 2025, photo Camille Bonenfant

(Affaires sociales, sciences et technologie). Il est à noter que la Fédération internationale pour les droits humains, lors de son Congrès d'octobre 2025, a adopté une [résolution](#) réclamant le retrait des projets de loi C-2 et C-12. Cette résolution a été envoyée à l'ensemble des membres du Sénat.

La LDL a suivi de près plusieurs autres dossiers touchant les personnes demandeuses d'asile, dont celui concernant l'accès des enfants aux services de garde subventionnés au Québec. Initiée par le Comité accès garderie, cette campagne s'est soldée par une victoire historique en [Cour suprême du Canada](#), qui a confirmé le droit des enfants de demandeurs-ses d'asile d'accéder aux garderies subventionnées, jugeant leur exclusion discriminatoire, notamment envers les femmes. Elle a réagi par voie de [communiqué](#), suite à la décision de la Cour et pour déplorer les réactions d'une partie de la classe politique qui a immédiatement averti qu'elle songeait à faire usage de la clause dérogatoire. La LDL a également appuyé les mobilisations d'autres groupes contre d'autres politiques ou projets de loi, dont les coupes à l'aide sociale des demandeurs-ses d'asile.

[Participation à la Campagne québécoise pour la régularisation et la justice migrante \(CQRJM\)](#)

La LDL prend part activement dans la Campagne québécoise pour la régularisation et la justice migrante (CQRJM), notamment en participant à l'organisation du *Mois d'action pour la justice migrante*, qui s'est tenu en novembre 2025. En collaboration avec l'observatoire pour la justice migrante, la LDL a notamment organisé la conférence d'envergure [Immigration & laïcité au Québec](#) (4 novembre). La LDL a également participé à la préparation de la rencontre stratégique annuelle de la CQRJM, ainsi qu'à la rédaction de sa plate-forme politique en vue des prochaines élections.

Droits des peuples autochtones



La LDL a publié et diffusé la brochure *Sortir de l'approche coloniale : 5 enjeux pressants en matière de droits des peuples autochtones au Québec*. Cet outil d'éducation dresse un bilan critique des (in)actions du gouvernement québécois en matière de respect, de protection et de mise en œuvre des droits humains des peuples autochtones au Québec. Il vise à sensibiliser le public allochtone sur les enjeux importants relatifs à la reconnaissance de ces droits, à visibiliser les luttes menées par les Autochtones et à rappeler à l'État québécois, quel que soit le parti au pouvoir, ses obligations en vertu du droit national et international. Cette brochure a été envoyée à l'ensemble de la députation à Québec. D'autres stratégies de diffusion et de promotion sont envisagées.

La LDL a travaillé à établir des contacts et à développer des stratégies afin de sensibiliser le public sur l'enjeu des enfants disparus et des tombes et sépultures anonymes au Québec. À l'hiver 2026, elle a établi un partenariat avec la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU) autour d'un projet visant à visibiliser le rapport de 2024 de l'Interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes

et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens (Kimberley Murray), particulièrement en ce qui concerne le Québec.

La LDL porte une attention au cas des décès survenus aux mains de la police au Nunavik. Des contacts sont actuellement en train d'être établis pour voir comment la LDL peut appuyer et visibiliser les luttes des organisations sur le terrain.

La [page Web](#) de la Ligue qui propose « Quelques pistes pour s'informer davantage... » sur les droits des peuples autochtones a également été bonifiée et actualisée.

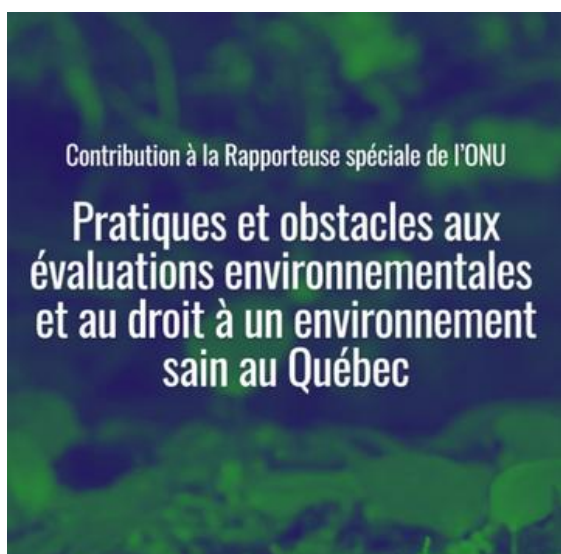
Environnement et droits humains

En matière d'environnement, la LDL axe depuis 2023 ses interventions en fonction des dimensions démocratiques du droit à un environnement sain. Ces trois dimensions, développées tout particulièrement dans la convention d'Aarhus que le Canada n'a pas signée, sont le droit à l'information, la participation du public aux processus décisionnels et l'accès à la justice, en matière environnementale.

Au cours de cette année, le comité Environnement et droits humains s'est positionné sur le dossier Stablex et a agi en soutien aux luttes locales. Un [communiqué de presse](#) a été publié, dénonçant le projet de loi 93, par lequel le gouvernement provincial a forcé la ville de Blainville à céder le terrain à la compagnie Stablex pour un projet d'agrandissement de son site d'enfouissement de déchets dangereux. Le communiqué de la LDL a été cité dans l'un des mémoires de groupes écologistes déposés dans le cadre des consultations particulières. Le PL 93 a été adopté malgré les vives contestations, et la destruction du milieu concerné est déjà commencée.

La LDL a [soumis une contribution](#) à la Rapporteuse spéciale sur l'environnement et les droits humains, en réponse à son appel à contribution portant sur les divers obstacles et pratiques des États en matière d'évaluation des impacts

environnementaux. La LDL y insiste sur les trois piliers démocratiques du droit à un environnement sain, insistant sur l'importance et les limites du BAPE, et fournissant des exemples concrets issus des actualités environnementales au Québec. La Rapporteuse a soumis [son rapport](#) à l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2025, lequel reflète plusieurs des enjeux soulevés par la LDL par rapport au Québec.



La LDL s'est également investie dans des événements, organisant un panel à l'occasion du colloque [La Grande Transition](#), le 1^{er} juin 2025. Le panel était une nouvelle occasion de présenter les piliers démocratiques du droit à un environnement sain en les arrimant à des situations et luttes concrètes pour l'environnement au Québec. La LDL a compté sur la participation de Anne Desruisseaux (militante du comité environnement de la LDL), Camille Cloutier (Centre québécois du droit de l'environnement), Marie-Claude Beaulieu (Mères au Front Basses-Laurentides) et Cassandre Charbonneau-Jobin (Mobilisation 6600), le tout animé par Alexandra Pierre, ex-présidente de la Ligue et professeure au département de travail social à l'UQAM.

Enjeux carcéraux et droits des personnes en détention

Le 2 décembre 2025, la LDL a publié une [lettre](#) ouverte dans *Le Devoir*, intitulée « La prison, c'est mauvais pour la santé ». La LDL réagissait au départ de l'Enquêteur correctionnel du Canada, Ivan Zinger, deux ans avant la fin de son mandat, et au dossier d'enquête publié dans *Le Devoir* sur le manque criant de soins en santé mentale dans les prisons du Québec. La LDL s'attarde aux effets délétères de l'isolement sur la santé mentale et à l'impossibilité du soin véritable au sein des institutions carcérales, appelant à réduire le recours à l'incarcération.

Le 5 novembre, la LDL a été invitée à participer à un événement d'une journée sur l'incarcération des femmes organisée par la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM). Les autres intervenantes invitées étaient Anne-Céline Genevois, de la Société Elizabeth Fry; Marie-Lise, membre de l'organisme artistique Art Entr'Elles et artiste-réalisatrice de l'oeuvre *Inconditionnelles*; Catherine Chesnay, professeur de travail social; et Louise Henry, conférencière et autrice du livre *Délivrez-nous de la prison Leclerc!*

Le 28 janvier 2026, la LDL a été invitée à participer à une conférence sur la santé mentale en prison à l'Université d'Ottawa. La LDL y a parlé du suicide en prison et de l'isolement comme pratique portant atteinte à la santé mentale des personnes incarcérées, en appelant à remettre en question le recours à l'incarcération. Les autres invitées étaient Ivan Zinger, enquêteur correctionnel sortant du Canada, et Tania Roussel, vice-protectrice des services aux citoyens du bureau du Protecteur du citoyen. Alexandra Larose et Lynda Khelil ont représenté la LDL.

Le 3 février 2026, la LDL a déposé son [mémoire](#) sur le projet de loi omnibus 13 (PL 13), *Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions*. Ce projet de loi omnibus contient une proposition de créer un registre public des délinquants sexuels à risque élevé de récidive. La LDL s'est opposée à cette mesure pour les raisons suivantes. Son efficacité n'a pas été démontrée, tant en ce qui a trait à la sécurité des communautés qu'à la réduction des violences sexuelles. Cette mesure procure un faux sentiment de sécurité et pourrait contribuer à augmenter le risque de récidive en raison de l'isolement social et de la stigmatisation qu'elle induit concernant des personnes reconnues coupables d'une infraction sexuelle. De plus, elle occasionne des atteintes importantes aux droits des personnes visées par le registre et, par son caractère public, elle expose ces personnes et leurs proches à des risques de vigilantisme. Enfin, les ressources allouées à la mise en place du registre seraient mieux investies dans des programmes et des mesures apportant une aide concrète aux victimes et aux communautés, de même qu'en prévention des violences sexuelles.

LE DEVOIR

Idées

La prison, c'est mauvais pour la santé

L'isolement est devenu un mode de gestion entre les murs, où la détresse est alarmante.



Palestine et droits humains

La LDL a poursuivi ses interventions auprès du gouvernement du Canada, notamment par l'envoi de deux autres correspondances. La [première lettre](#) adressée au nouveau premier ministre Mark Carney, cosignée le 16 juin 2025 avec la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), interpelle le gouvernement quant à ses obligations de prévenir et réprimer le crime de génocide commis à Gaza, et l'incite à poser des actions immédiates, notamment des sanctions économiques et commerciales contre Israël, la fin de l'accord de libre-échange Canada-Israël, un véritable embargo sur la vente de tout matériel et pièces d'équipements militaires à destination d'Israël, incluant via les États-Unis, et l'interdiction de vente au Canada de terrains situés en Territoire palestinien occupé.

Dans une [deuxième lettre](#), le 23 septembre 2025, la LDL réagit à la reconnaissance canadienne récente de l'État de Palestine. La LDL y déplore que la reconnaissance canadienne, assujettie à de multiples conditions, ne respecte pas les principes du droit à l'autodétermination du peuple palestinien. De plus, elle s'exprime sur l'absence d'actions concrètes du Canada pour mettre fin à sa complicité dans le génocide en cours à Gaza et pour faire cesser les crimes commis par Israël en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Dans une perspective d'éducation et de sensibilisation, le comité a amorcé cette année la rédaction d'un outil questions-réponses sur le génocide en cours et les obligations du Québec et du Canada en vertu du droit international. Sa publication est prévue au cours de l'année à venir.

Participation à la Coalition du Québec URGENCE Palestine

La LDL poursuit son implication au sein de la Coalition. Diane Lamoureux, qui y représente la LDL, a rejoint le comité de coordination de la Coalition cette année. À titre de co-porte-parole, elle a prononcé un [discours](#) lors d'une manifestation dénonçant la complicité du Canada dans le génocide à Gaza en octobre 2025. Elle a aussi participé à

la conférence de presse de la Flottille pour Gaza en mars 2026 et a pris la parole lors de la manifestation organisée par plusieurs organisations contre l'agression israélo-étasunienne contre l'Iran et le Liban. À titre de membre de cette coalition, la LDL apporte aussi à l'occasion son soutien au niveau des communications, dans la rédaction et d'envois d'avis aux médias et de communiqués de presse.

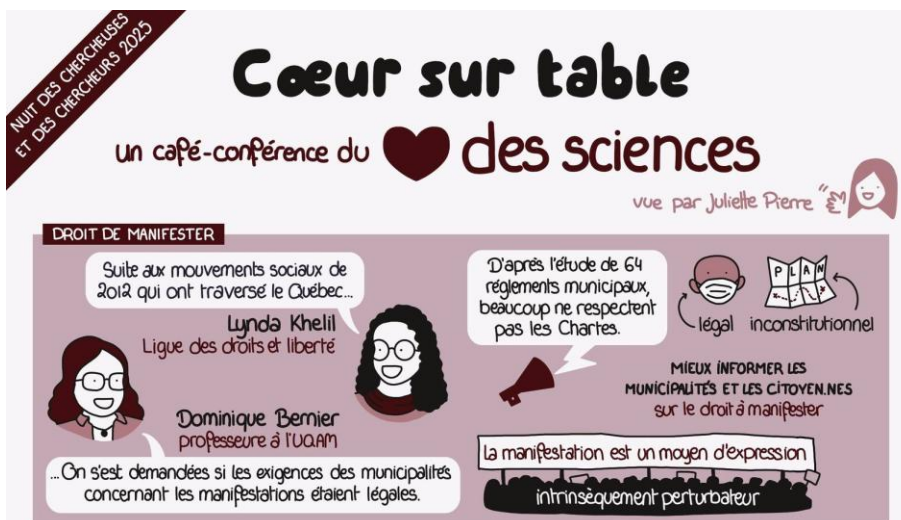
La Coalition a poursuivi sa campagne, conjointement avec *Divest 4 Palestine*, pour obtenir que la Caisse de dépôt et de placement cesse ses activités en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, sans succès notable à ce jour, mais avec une plus grande sensibilisation parmi les syndicats dont les caisses de retraite sont gérées par la Caisse.

Liberté d'expression, droit de manifester et profilage politique

Le 3 février 2026, la LDL a déposé son mémoire sur le projet de loi 13 (PL 13), *Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions*. Ce projet de loi omnibus contient des dispositions limitant l'exercice du droit de manifester, dont une interdiction de manifester à moins de 50m de la résidence d'une personne élue, une interdiction de possession d'objets ou de substances au libellé si large qu'il ouvre la porte à des applications arbitraires, ainsi qu'un nouveau pouvoir de fouille et de saisie sans mandat qui met à risque la protection constitutionnelle contre les fouilles et saisies abusives.

Malgré ses demandes pour être entendue lors des consultations particulières et auditions publiques à l'Assemblée nationale, la LDL n'a pas été invitée à y présenter son mémoire. Aucune organisation de défense de droits humains n'a été entendue lors des consultations au sujet des dispositions relatives aux manifestations. Le 23 février 2026, la LDL, l'Association canadienne des libertés civiles et 220 organisations de la société civile ont publié dans *La Presse* une lettre ouverte s'opposant aux nouvelles limites au droit de manifester prévues au PL 13. Celui-ci a néanmoins été adopté. La LDL entend faire une veille de son application.

Le 21 novembre 2025, la LDL a participé à l'événement la Nuit des chercheuses et chercheurs au Biodôme, à l'invitation du Cœur des sciences de l'UQAM. Lynda Khelil pour la LDL y a participé en compagnie de la professeure Dominique Bernier pour parler du projet sur le droit de manifester (2021) en partenariat avec le Service aux collectivités de l'UQAM et le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ).



Crédit : Juliette Pierre et Cœur des sciences de l'UQAM

Le comité a contribué à l'analyse du projet de loi 9, *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*, en mettant à contribution son expertise en ce qui a trait à la liberté d'expression et au droit de manifester, y compris pour des motifs politiques ou religieux, dans l'espace public. Cet éclairage a renforcé le propos de la LDL sur les dispositions du PL9 interdisant les prières dans l'espace public.

Police et mécanismes de surveillance des pratiques policières

La LDL poursuit ses interventions sur les interpellations policières et le système d'impunité et d'opacité entourant les décès de citoyen·nes lors d'interventions policières.

Interpellations policières

Le 26 mai 2025, la LDL a réagi à la présentation de la *Politique actualisée sur les interpellations policières* du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), en réitérant qu'il faut interdire cette pratique qui représente un contrôle d'identité arbitraire. Il semble que le SPVM et la ville demeurent campés sur leur position et persistent à maintenir la pratique, alors qu'un certain consensus existe dorénavant sur le besoin, rigoureusement documenté, d'interdire les interpellations.

La LDL poursuit donc ses interventions publiques pour exiger l'interdiction des interpellations, notamment lors de séances publiques de la Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Montréal. Elle continue aussi ses démarches de demandes d'accès à l'information dans ce dossier. Le 2 février 2026, la LDL a donné un atelier discussion sur les interpellations policières auprès de jeunes de l'organisme Dans la rue.

Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) et Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Cette année encore, la LDL est intervenue à plusieurs reprises pour continuer à dénoncer l'imposture que constitue le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) et l'impunité persistante en ce qui concerne les décès de citoyen·nes aux mains des forces policières au Québec.

En 2025, la LDL a réagi aux trois décès survenus lors d'interventions policières les 29 et 30 mars, dont le décès d'Abisay Cruz, 29 ans, à Montréal, de même qu'au décès du jeune Nooran Rezayi, 15 ans, abattu par un policier du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) le 21 septembre. Dans ces contextes, la LDL a rappelé l'illusion du BEI qui porte un nom trompeur, n'étant pas indépendant de la police, impartial et transparent. Elle a également déclaré que le Québec est aujourd'hui dans une impasse : les enquêtes de la police sur la police continuent sous l'égide du BEI, tandis que le gouvernement refuse depuis des années de réformer cette institution. Le décès du jeune Nooran a suscité la consternation au sein d'une partie de la population et une couverture médiatique importante. Dans ce contexte, plusieurs médias ont porté une attention considérable aux critiques sur le BEI que la LDL répète depuis des années.

En décembre 2025, la mairesse de Longueuil, Catherine Fournier, a rendu publiques des correspondances entre la direction du BEI et la direction du SPAL au sujet du non-respect des obligations légales et réglementaires du directeur du SPAL et de plusieurs policiers relativement à l'enquête du BEI. À cette occasion, la mairesse a demandé au ministre de la Sécurité publique, Ian Lafrenière, de déclencher une enquête administrative sur son service de police.

Le 12 mars 2026, trois familles de victimes ont transmis une [lettre](#) au ministre afin de lui demander d'élargir le mandat de l'enquête administrative pour faire la lumière sur les nombreux problèmes systémiques entourant les enquêtes du BEI. La réponse du ministre aux familles a esquivé le fond de leur demande.

Le 14 mars, la LDL et la CRAP ont publié une [lettre ouverte](#) dans *Le Devoir*, « Du BEI au DPCP, l'opacité et l'impunité persistent autour des décès aux mains de la police » qui traite notamment du communiqué laconique du DPCP annonçant sa décision de ne pas porter d'accusation contre les policiers impliqués dans le décès d'Abisay Cruz en mars 2025.

BEI LE BUREAU DES ENQUÊTES
« INDÉPENDANTES »

UNE IMPOSTURE ?

Conférence et discussions

9 DÉCEMBRE
18H - 20h30

LDL
Ligue des droits et libertés

CRAP
Coalition contre la répression et les abus policiers

Édifice de la CSN (salle multi)
1601 av. de Lorimier, métro Papineau
Tiohtià:ke/Montréal

Inscription requise
liguedesdroits.ca

PAS INDÉPENDANT DE LA POLICE
PAS IMPARTIAL PAS TRANSPARENT

Le 9 décembre, la LDL et la CRAP ont organisé une conférence sur le BEI qui a eu lieu dans l'édifice de la CSN. 50 personnes y ont participé.

La LDL, en collaboration avec la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP), a amorcé le travail d'un nouveau bilan des activités du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), dix ans après son entrée en opération en juin 2016, avec la participation de Léanne Rheault, stagiaire en recherche et rédaction à la LDL.

Mentionnons que lors de l'étude détaillée du projet de loi 13, le deuxième groupe d'opposition a soumis une proposition d'amendement concernant le BEI. La proposition visait à introduire dans la Loi sur la police une obligation de publication des rapports d'enquête anonymisés du BEI relativement à son mandat d'enquête *indépendante*. Le ministre et les représentants des autres partis présents ont rejeté l'amendement.

Racisme systémique, exclusion sociale et laïcité de l'État

L'année 2025-2026 a été très mouvementée en ce qui concerne la laïcité de l'État, avec deux nouveaux projets de loi déposés et adoptés, et les audiences devant la Cour suprême du Canada concernant la *Loi sur la laïcité de l'État*. Les violations de droits qui surviennent en raison de cette dernière loi, adoptée sous bâillon en 2019, se poursuivent et s'élargissent, dans un contexte marqué par une islamophobie galopante et par une polarisation accrue des discours. Dans ce contexte, la LDL travaille sans relâche à rappeler qu'elle est favorable à une véritable laïcité de l'État, laquelle permet le plein exercice de la liberté de religion en assurant une séparation du religieux et du politique, et en assurant la neutralité de l'État face à toutes les (non)croyances. La LDL constate ainsi que l'instrumentalisation de la notion de laïcité perdure, cette notion étant utilisée à tort pour justifier des nouvelles lois attentatoires aux droits et libertés.



La LDL est intervenue abondamment contre le PL94 - *Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation*. Sanctionnée le 30 octobre 2025, la Loi 94 impose aux élèves, au personnel enseignant et aux prestataires de services des centres de services scolaires d'avoir le visage découvert. Elle élargit l'interdiction du port de signes religieux aux membres du personnel et aux prestataires de services, exige que leur conduite soit guidée par les « valeurs démocratiques québécoises » et impose l'usage exclusif du français au personnel et aux prestataires de services dans leurs communications avec les élèves.

Dès le dépôt du PL94, la LDL a rédigé [une déclaration](#) exigeant son retrait et soulignant les menaces qu'il fait porter au régime de protection des droits humains et réseau public d'éducation. Cette déclaration a reçu l'appui de 96 organisations et 2 596 individus. Le 22 avril 2025, la LDL a présenté un [mémoire](#) intitulé *PL 94 – Pour une laïcité respectueuse des droits humains* et participé aux [consultations particulières](#) de la Commission de la culture et de l'éducation.

La LDL a déposé, le 8 juin 2025, un [mémoire](#) intitulé *Laïcité de l'État et droits humains au Québec* dans le cadre des travaux du [Comité Pelchat-Rousseau](#), dont le mandat était de « dresser un portrait du respect de la laïcité et de la neutralité religieuse au sein des institutions de l'État ». Dans son mémoire, la LDL a dénoncé le caractère biaisé et partisan de ce comité. Elle a insisté sur les obligations nationales et internationales de l'État québécois en matière de droits humains, ainsi que sur la nécessité de mettre en place un modèle de laïcité respectueuse de ces droits. Ce mémoire a été ajouté à la collection de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

La LDL a également été très active par rapport au projet de loi 9, *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*. Sanctionnée le 2 avril 2026, la Loi 9 contient plusieurs dispositions attentatoires aux droits humains, dont l'interdiction du port de signes religieux dans les CPE et les garderies subventionnées, l'imposition du visage découvert pour les personnes recevant des services de l'État, l'interdiction des lieux de prières dans les institutions publiques et le durcissement des critères pour les demandes d'accommodements pour motif religieux dans le secteur public.

Elle empêche également les organismes publics d'afficher des signes religieux dans leurs communications et interdit, sous certaines conditions, les pratiques religieuses collectives dans les parcs et sur la voie publique. Le 3 février 2026, la LDL a déposé un [mémoire](#) intitulé *Une menace à la laïcité, aux droits des minorités* et a participé aux [consultations particulières](#) devant la Commission des relations avec les citoyens.

Dans le cadre de la venue au Canada de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, prévue pour l'automne 2026, la LDL a présenté une contribution centrée sur le nationalisme identitaire, l'islamophobie, la laïcité, les « droits collectifs », la clause dérogatoire et les attaques au système québécois de protection des droits et libertés.

Sur le plan de la sensibilisation, la LDL a publié une [nouvelle brochure](#) intitulée *Parlons laïcité! Pour une laïcité respectueuse des droits humains*. Celle-ci vise à déconstruire la fausse conception de la laïcité portée par les défenseurs de la *Loi sur la laïcité de l'État* et à jeter les bases d'un modèle de laïcité inclusif, pluraliste et respectueux des droits humains. Il a été envoyé à l'ensemble de la députation québécoise et son contenu a été décliné sous forme de courtes vidéos pour les réseaux sociaux.

Le LDL a entamé des travaux visant l'élaboration d'un outil de sensibilisation sur le nationalisme identitaire. Un texte de présentation a été élaboré, le soutien d'une personne stagiaire a permis de rassembler tous les travaux d'instances onusiennes sur ce thème, et la LDL a été invitée à prononcer une [allocution](#) sur les liens entre le nationalisme ethnique et le racisme d'État, et participé à un panel de discussion sur les lois liberticides, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme (25 mars 2026).



Droits LGBTQI2S+ et montée de la transphobie



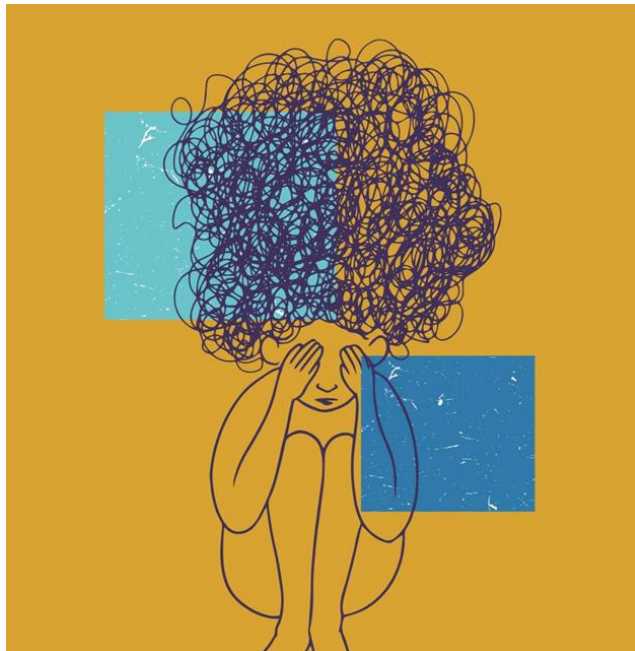
Le 5 décembre 2023, le gouvernement du Québec annonçait la création d'un *Comité de sages sur l'identité de genre*, invoquant une soi-disant « tension sociale ». Comme bien d'autres organisations, la LDL [avait réagi à cette annonce](#) en dénonçant la création d'un tel comité, réitérant que le gouvernement doit prendre au sérieux la montée de la transphobie et en particulier la transmisogynie au Québec et ailleurs, qui se manifeste de diverses façons et porte atteinte aux droits humains. À la fin mai 2025, le *Comité de sages* a rendu public son rapport. Plusieurs membres du CA et militantes du comité Enjeux carcéraux ont travaillé à l'analyser et à déployer en juillet 2025 les [commentaires de la LDL](#) portant à la fois sur le processus et le contenu.

En août 2025, la LDL a fait parvenir une correspondance au ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel et à la sous-ministre associée Line Fortin, pour demander une rencontre. Cette demande faisait suite à la nouvelle orientation décrétée par le ministre et stipulant que les personnes trans seront désormais incarcérées uniquement dans les établissements correspondant à leur « sexe anatomique ». La LDL y soulignait que ceci aurait pour effet d'exacerber la stigmatisation des personnes trans et de porter atteinte à leurs droits à la sécurité, à la dignité et à la non-discrimination. La rencontre n'a pas été accordée par le ministre.

Le numéro de *Droits & Libertés* paru à l'automne 2025 a porté sur les droits des personnes LGBTQ+ dans un contexte de montée de l'extrême droite et d'attaques qui se multiplient à leur égard. Ce numéro intitulé *Fiertés et résistances*, ainsi que le lancement qui a eu lieu en janvier 2026, ont été l'occasion de donner la voix à une variété d'expertises précieuses pour envisager les reculs, mais également les résistances.

Santé mentale : Loi P-38.001

Depuis quelques années, les groupes œuvrant à la défense des droits des personnes qui vivent avec des enjeux de santé mentale sont sur le qui-vive, sachant que le gouvernement du Québec a l'intention de réformer la Loi P-38.001, *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*, afin d'en faciliter et en élargir l'utilisation. Cette loi, censée être une mesure d'exception, est utilisée extrêmement souvent, et entraîne plusieurs violations des droits des personnes dans son application.



Ainsi, en 2024, la LDL a soumis [un mémoire](#) dans le cadre des consultations menées par l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) à la demande du gouvernement. La LDL a mobilisé son expertise pour analyser l'enjeu à la lumière du droit à la santé, des droits des personnes en situation de handicap, et des orientations prescrites dans le guide *Mental health, human rights and legislations : Guidance and practice*, publié conjointement par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDNUH) en 2023. Ce guide invite les États à examiner leurs législations pour tendre vers un meilleur respect des droits et de la dignité des personnes, et à cheminer vers l'élimination de la coercition en matière de santé mentale.

En 2025- 2026, la LDL a répondu présente à l'invitation de l'IQRDJ à participer au Forum des acteurs de la P.38, ainsi qu'à l'invitation de l'AGIDD-SMQ de faire une allocution dans le cadre de son [Colloque annuel](#). À partir de l'automne 2025, la LDL a porté la Déclaration [Quand la Folie a le dos large](#), initié par l'AGIDD-SMQ et le RRASM. Elle a participé activement à la

diffusion, avec l'appui du stagiaire en communications notamment. La LDL a également participé à [la vidéo qui explique l'enjeu](#), et contribué activement à la diffusion de ces campagnes. En décembre 2025, le groupe de recherche mandaté par la CAQ pour mener de vastes consultations sur la Loi P-38, l'IQRDJ, a soumis son rapport final, plutôt bien accueilli par les groupes.

Finalement, le 24 mars 2026, le projet de loi 23 a été déposé, porté par la Ministre responsable des services sociaux, Sonia Bélanger, conjointement avec le ministre de la Justice, Simon Jolin Barrette. Dans le PL23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui, le gouvernement fait fi des recommandations de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ), abandonne le critère de dangerosité, unifie les tribunaux, et faire reculer les droits procéduraux des personnes et leur droit à la confidentialité, tout en faisant des amalgames entre santé mentale et dangerosité. La LDL a joint sa voix au [communiqué de presse](#) diffusé le jour même et demandera à être entendue lors des consultations particulières.



Surveillance des populations, intelligence artificielle et droits humains

En juin 2025, la LDL a lancé une [campagne sur la souveraineté numérique](#) du Québec en collaboration avec Co-Savoir; FACiL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre; le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ); et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). La campagne s'attarde dans un premier temps à exiger du gouvernement du Québec qu'il reprenne le contrôle sur l'hébergement des données des Québécoises. Pour cela, il est demandé que le gouvernement mette fin à la sous-traitance au privé et développe ses propres infrastructures d'hébergement de données, en priorisant les logiciels libres et en rapatriant l'expertise nécessaire. Plus de 120 organisations ont signé une première déclaration en ce sens.

Le 6 novembre 2025, la LDL a présenté son [mémoire](#) sur le projet de loi C-9, *Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse, crime haineux et accès à des lieux religieux ou culturels)*, aussi appelé *Loi visant à lutter contre la haine*, devant le Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes. Il est à noter que la LDL et les autres organisations de la société civile invitées n'ont eu aucun temps d'échange avec les députés présentes, car la période de questions a été court-circuitée par le dépôt d'une motion de l'Opposition officielle sur un autre enjeu.

La LDL a demandé le retrait de C-9, dont le nom est trompeur, car il ne permet pas de lutter efficacement contre la haine. Il crée plutôt de nouvelles infractions criminelles qui risquent de porter gravement atteinte aux libertés civiles protégées par les chartes québécoise et canadienne, et de criminaliser des manifestations pacifiques. Les nouvelles infractions criminelles proposées portent notamment sur le fait de « fomentier la haine » par l'exposition d'un symbole lié à une entité inscrite sur la liste des entités terroristes du Canada, laquelle est critiquée depuis plus de 20 ans, et au fait d'*entraver* l'accès à certains lieux, dont des lieux de cultes.

Le 15 janvier 2026, la LDL a tenu un [webinaire](#) sur C-9 conjointement avec l'Association canadienne des libertés civiles (ACLC), et a lancé en mars 2026 une [déclaration](#) demandant le retrait de C-9 signée par plus de 90 organisations de la société civile québécoise. Elle a aussi appuyé des initiatives d'autres organisations en plus de participer à des rencontres de concertation pancanadienne sur ce projet de loi.

Le comité s'est également penché sur les parties 14 et 15 du projet de loi C-2, *Loi concernant certaines mesures liées à la sécurité de la frontière*, qui concernait les droits des personnes demandeuses d'asile, lesquelles ont été reprises dans le projet de loi C-12 et analysées grâce aux travaux du comité de la LDL sur les droits des personnes migrantes.



Appel à contributions du Rapporteur spécial sur
les droits de l'homme et la lutte antiterroriste

Pour un rejet du paradigme du « terrorisme »

Le 1^{er} décembre 2025, la LDL a soumis une contribution intitulée [Pour un rejet du paradigme du terrorisme](#) au Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et la lutte antiterroriste à la suite de son appel à contributions visant à identifier un modèle de définition internationale du « terrorisme » conforme au droit international. Conjointement avec la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles (CSILC), la LDL a fait valoir qu'il est vain et non nécessaire de proposer une définition du « terrorisme » qui serait universellement reconnu par les États. Il convient plutôt de rejeter le paradigme du « terrorisme » en droit international, car il est une source majeure de violations de droits humains à travers le monde.

En mars 2026, la LDL a soumis une contribution dans le cadre de la [Consultation populaire sur l'IA](#), à l'appel

d'organisations de la société civile. Cette consultation est une réponse au processus de consultation déficient du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Evan Solomon, visant à élaborer une « stratégie nationale en matière d'IA ». Dans sa contribution, la LDL s'inquiète du potentiel néfaste de certaines technologies d'IA sur la protection des droits et des libertés, et appelle à la mise en place de législations et réglementations aptes à encadrer leur usage et leur développement dans la transparence, afin qu'elles demeurent au service du bien commun.

La LDL a également offert deux ateliers sur le capitalisme de surveillance à des organisations qui en ont fait la demande.

[Participation à la Coalition de surveillance internationale des libertés civiles \(CSILC\)](#)

Cette année, des membres du comité de la LDL sur la surveillance des populations et l'intelligence artificielle ont participé tout au long de l'année aux regroupements ponctuels composés d'une vingtaine d'organisations du Canada qui partagent leur expertise et se concertent pour contrer les divers projets de loi liberticides du gouvernement canadien. La CSILC est l'une des organisations qui jouent un rôle de coordination et de leadership dans ces regroupements. Le travail de la LDL avec la CSILC et au sein de ces groupes a été assez soutenu, car le gouvernement fédéral a déposé des projets de loi en rafale, soit C-2 en juin 2025, C-9 en septembre 2025, C-12 en octobre 2025 et C-22 en mars 2026. De plus le gouvernement, malgré son statut minoritaire, bouscule les procédures législatives pour que ces projets soient adoptés le plus rapidement possible. La LDL participe aussi à un petit groupe de travail mis sur pied par la CSILC sur les listes d'interdiction de vol.

La LDL participe également à des réunions régulières d'échanges avec le représentant du Commissaire à la vie privée du Canada. Une dizaine d'organisations de défense des droits participent à ces réunions.

Consolidation et rayonnement

Financement de la LDL

Le financement de la LDL est essentiel à la réalisation de sa mission. Cette année encore, la LDL a pu compter sur une subvention gouvernementale annuelle du Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS), sur l'appui de la Fondation Léo-Cormier pour la réalisation des numéros de la revue *Droits et libertés* et sur le soutien de l'organisme Inter Pares qui a maintenu sa contribution.

La LDL a également signé une entente triennale avec la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC). Cette initiative vise à augmenter la portée de la LDL dans son travail de défense et de promotion des droits, principalement dans trois dossiers : droits des personnes migrantes, environnement, ainsi que droits économiques, sociaux et culturels.

Les activités d'autofinancement, comme la campagne d'adhésion, la campagne de financement annuelle et les honoraires de conférences et d'ateliers, complètent l'essentiel des revenus de la LDL.

La LDL a travaillé au dépôt d'une nouvelle demande de numéro d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et a reçu, au courant de l'automne 2025, une réponse favorable de l'ARC. Ainsi, la LDL remet des reçus pour fins fiscales, cela depuis le 1^{er} janvier 2026. Remerciements sincères aux militantes qui ont mis des efforts considérables pour soutenir cette démarche, en particulier Lucie Lamarche et Sam Boskey!

Campagnes d'adhésion, de renouvellement et de financement

C'est sous le thème *Ajoute ta pierre à l'édifice des droits humains!* que s'est déroulé la campagne annuelle d'adhésion, au printemps 2025. Le membrariat de la LDL est composé d'individus, de syndicats et de groupes communautaires qui, au 31 mars 2026, étaient au nombre de 815, dont 663 individus, 121 groupes communautaires et 25 syndicats. La LDL insiste toujours sur le fait qu'elle accepte toutes les adhésions, quelle que soit la somme versée. Pour la LDL, le soutien de ses membres n'est pas qu'une question financière. Plus la LDL compte de membres, plus elle est forte et plus elle accroît sa crédibilité politique, sa capacité d'influence et ses relais dans l'espace public.

À l'automne 2025, la campagne de financement annuelle s'est déployée sous le thème *Face au contexte actuel, unissons nos forces!* Nous avons pu recueillir plus de 60 000 \$ en incluant les dons mensuels. Merci à nos donateurs et donatrices!

Dans ce cadre, la LDL souhaite souligner le soutien fidèle de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui, de nouveau cette année, a pris en charge les frais d'expédition de différents envois postaux.

Rayonnement de la LDL dans l'espace public et médiatique

La LDL dans les médias

Durant l'année 2025-2026, la LDL a haussé sa présence dans les médias avec 200 apparitions, une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. La présence médiatique de la LDL se décline de plusieurs manières, de la simple mention dans un article écrit à l'interview à la télévision, en passant par la citation d'un communiqué ou la parution d'une lettre d'opinion. Cela concerne toutes les plateformes : imprimées, numériques (y compris les réseaux sociaux), radiophoniques et télévisuelles.

Les 29 communiqués publiés dans la période couvrent une grande variété de luttes et d'enjeux. Pourtant, le thème recoupant le malheureux amalgame « laïcité-identité » – c'est-à-dire la confusion volontairement entretenue par le gouvernement actuel entre laïcité de l'État et effacement de l'islam dans l'espace public, au nom d'une vision ethnociste de l'identité nationale – a dominé les efforts de communication de la LDL. En voici quelques exemples :

8 avril 2025 (Loi sur l'intégration à la nation québécoise) : « STOP: un pas de recul s'impose. Suspendons le PL84! » : <https://liguedesdroits.ca/stop-un-pas-de-recul-simpose-suspendons-le-pl84/>

28 mai 2025 (Loi sur l'intégration à la nation québécoise) : « [Loi sur l'intégration à la nation québécoise : toujours inacceptable malgré les amendements](https://liguedesdroits.ca/loi-sur-lintegration-a-la-nation-quebecoise-toujours-inacceptable-malgre-les-amendements/) » : <https://liguedesdroits.ca/loi-sur-lintegration-a-la-nation-quebecoise-toujours-inacceptable-malgre-les-amendements/>

16 juin 2025 (« laïcité et influences religieuses ») « La laïcité ne peut servir de prétexte pour bafouer les droits humains » : <https://liguedesdroits.ca/la-laicite-ne-peut-servir-de-pretexte-pour-bafouer-les-droits-humains/>

31 octobre 2025 (« laïcité » dans les écoles) : « Projet de loi 94 – La LDL déplore l'adoption d'une nouvelle loi attentatoire aux droits » : <https://liguedesdroits.ca/pl94-la-ligue-des-droits-et-libertes-deploire-ladoption-dune-nouvelle-loi-attentatoire-aux-droits/>

4 décembre 2025 (la « constitution ») : « Projet de loi 1 sur la Constitution du Québec : plus de 300 organisations réclament son retrait » : <https://liguedesdroits.ca/pl1-constitution-du-quebec-plus-de-300-organisations-reclament-son-retrait/>

4 février 2026 (Renforcement de la « laïcité ») : « Projet de loi no 9 : Une attaque à la laïcité de l'État et aux droits humains dans un contexte d'islamophobie galopante » : <https://liguedesdroits.ca/pl9-attaque-laicite-et-islamophobie/>

17 mars 2026 (la « constitution ») : « Près de 800 organisations québécoises rejettent le projet de constitution du ministre Jolin-Barrette » : <https://liguedesdroits.ca/779-groupes-contre-le-pl1/>

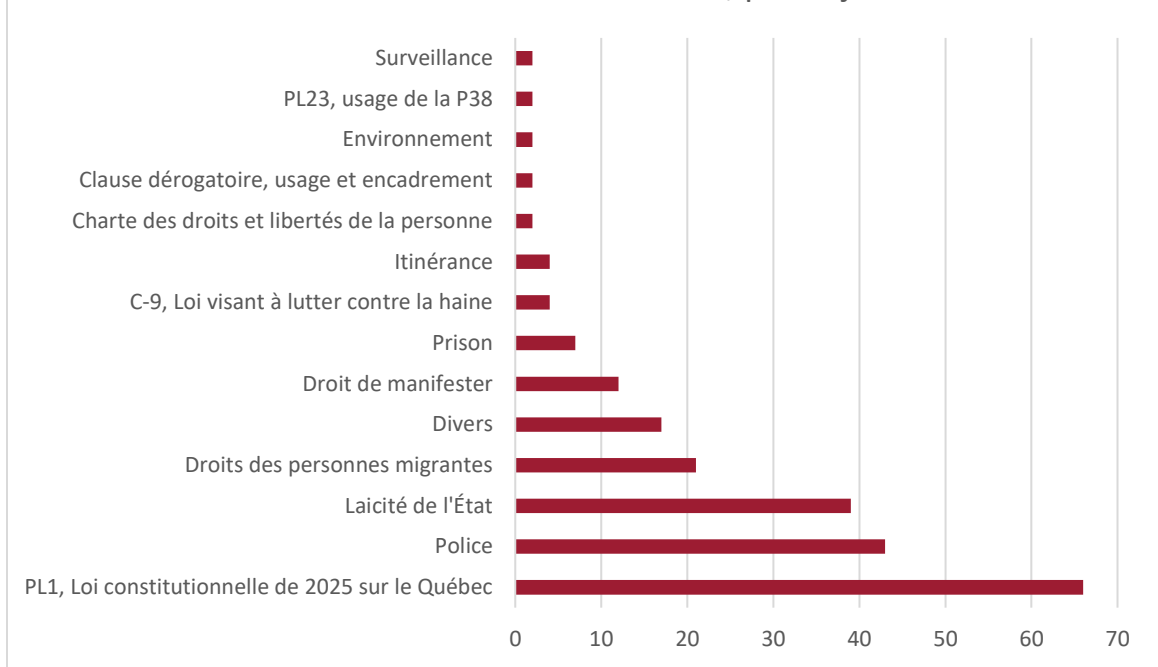
Noter que sur ces dossiers, la LDL a assuré un certain leadership organisationnel au sein de la société civile québécoise, la propulsant dans un rôle de « porte-parole général » sur les questions relatives à la laïcité et à la protection des droits des populations visées par ces mesures discriminatoires.

À ranger largement dans cette catégorie, la réaction de la LDL à la décision de la Cour suprême dans la cause sur l'accès aux garderies pour les familles en demande d'asile et les menaces de personnalités politiques québécoises de recourir à la clause dérogatoire pour que Québec puisse continuer à discriminer les personnes demanderesse d'asile pour l'accès de leurs enfants aux garderies : <https://liguedesdroits.ca/acces-aux-garderies-une-victoire/>

En termes d'apparition dans les médias, avec 105 mentions, citations, entrevue ou communiqués, les questions relatives au cheval de bataille « laïcité-identité » de la CAQ représentent environ 46 % de la visibilité de la LDL dans les médias.

Le drame qu'a constitué la mort de Nooran Rezayi aux mains des agents du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), le 21 septembre 2025, a également propulsé la Ligue sur le devant de la scène. D'abord, la LDL a réagi rapidement par voie de communiqué (le 24 septembre) : « Jeune adolescent tué par la police à Longueuil – Bureau des enquêtes indépendantes : le Québec dans une impasse » : <https://liguedesdroits.ca/adolescent-tue-par-la-police-a-longueuil/>. Puis, la crédibilité accumulée par plusieurs années de travail sur le Bureau des enquêtes dites indépendantes (BEI) et les interpellations policières au Québec, largement reconnu dans les médias, a poussé naturellement les journalistes à interpellier la LDL. En ajoutant à cela le projet de loi n° 13 (*Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population*), la responsable des dossiers « police » de la LDL a généré près de 31 % de la couverture médiatique de l'organisme.

Interventions dans les médias, par enjeu



Cette année, la LDL a publié 13 lettres d'opinion pour commenter des enjeux d'actualité à la lumière du cadre de référence des droits humains – une quantité comparable à l'année précédente. De plus, elle a cosigné 21 lettres ouvertes initiées par des organisations de la société civile.

Avec 34 mentions, citations, entrevues, cette année, la proportion des présences de la LDL dans les médias anglophones est de près de 20 %. Dans tous les cas, la LDL continue de répondre rapidement aux demandes d'entrevues tant en français qu'en anglais, en direct, à la radio, à la télévision et pour les médias écrits.

Les communications de la LDL

Le site web de la LDL demeure la pierre angulaire du partage des prises de position et des analyses de l'organisme. Les communiqués de presse, mémoires, brochures et autres outils d'analyse publiés par la LDL sont tous disponibles en ligne. Durant la période, un total de 123 articles, nouvelles ou communiqués ont été publiés sur le site, dont trois « carnets des droits humains » et 46 articles de la revue *Droits & libertés*. Les données de fréquentation indiquent un site en santé et apprécié des internautes. En effet, entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026, le site www.liguedesdroits.ca a reçu 26 000 visites uniques (contre 21 000 pour la période 2024-2025; une augmentation de 24 %).

La LDL s'assure aussi de la parution régulière d'une infolettre invitante ! En 2025-2026, la LDL a publié 38 infolettres adressées à 6 550 abonnées. Le taux d'ouverture moyen, qui se situe entre 40 et 50 %, indique une très bonne performance (un taux de 25 % étant considéré comme « bien »).

Infolettres spéciales		Infolettre régulière	
Campagne d'adhésion 2025-2026	1	Avril 2025	2
Campagne de financement 2025-2026	5	Mai 2025	2
Droits humains à l'affiche	6	Juin 2025	2
Événement : laïcité et immigration	1	Juillet 2025	1
Événement : le BEI, une imposture	1	Août 2025	1
Événement : webinaire sur C-9	1	Septembre 2025	1
Information sur AGA	1	Octobre 2025	2
Revue Droits & libertés	5	Novembre 2025	1
Souveraineté numérique	1	Décembre 2025	1
Sous-total infolettres spéciales	22	Janvier 2026	1
		Février 2026	1
Nombre d'abonnés	6 560	Mars 2026	1
Taux d'ouverture (très bon)	40% à 50%	Sous-total infolettres régulières	16

Facebook	
Vues de 1 seconde	90 000
Vues de 1 minute	12 000
Publications	229
Abonné·es	14 500

La LDL a acquis 2 400 nouveaux abonnés sur sa page Facebook, dont près d'un millier en octobre et novembre 2025, une période marquée par le dépôt du PL1, l'adoption du PL94 et le dépôt du PL9. Malheureusement, sur Facebook, les publications concernant la laïcité suscitent beaucoup de réactions négatives et de commentaires injurieux.

La LDL a été forcée de republier sa nêtiquette, de masquer ou d'effacer certains commentaires, voire de bloquer des comptes. Une enquête rapide menée auprès de partenaires révèle que nous sommes en présence d'un phénomène généralisé, peut-être alimenté par un dispositif automatisé hostile – des « fermes » à robots réagissant à des mots clés comme *laïcité*, *islam* ou *immigration*. Le « micro-management » de ces commentaires est une tâche à la fois délicate, absorbante et chronophage.

La publication ayant suscité le plus d'interaction (positives comme négatives) a été le partage sur FB d'une lettre ouverte en faveur du droit de manifester intitulée « Projet de loi 13 – Non aux nouvelles limites au droit de manifester » : <https://liguedesdroits.ca/pl13-non-limites-droit-manifester/>.

La LDL a 3600 abonnés sur Instagram. Bien que le chiffre de l'année précédente ne soit pas disponible, il est évident que le rayonnement de la LDL sur ce réseau a pris beaucoup d'envergure en 2025-2026. Outre les publications conventionnelles, au nombre de 54, l'équipe mise de plus en plus sur les « reels » : 36 courtes vidéos ont été réalisées, dont la majorité mettant en vedette des membres du conseil d'administration et de certains comités.

Le suivariat du réseau professionnel LinkedIn s'est maintenu au même niveau (1900 abonnés) avec seulement 30 publications originales de la Ligue. Ce réseau pourrait être réinvesti, car, à la suite des désertions massives du très toxique réseau X (anciennement Twitter, aussi abandonné par la LDL), il apparaît que les journalistes fréquentent de plus en plus LinkedIn. À cet égard, BlueSky tient difficilement la promesse d'être un « nouveau Twitter », le réseau connaissant une croissance plutôt lente. La Ligue ne le délaisse pas pour autant, adressant quelque 125 skeets (l'équivalent du tweet) à ses 200 abonnés sur ce réseau au papillon bleu.

En 2025-2026, la LDL a pu compter sur deux stagiaires de l'Université de Montréal pour réaliser du nouveau contenu pour les réseaux sociaux.

La revue *Droits & libertés*

La revue *Droits & libertés* demeure un moyen essentiel au travail de promotion des droits humains. Avec deux publications par année, des enjeux variés y sont abordés et approfondis en lien ou non avec le travail des comités de la LDL. Tous les membres et les abonnés reçoivent la revue soit en version PDF ou imprimée.

En plus des rubriques récurrentes (« Un monde sous surveillance », « Le monde de l'environnement », « Ailleurs dans le monde », « Un monde de lecture »), chaque numéro contient un dossier thématique.

Le volume 44 no 1 (printemps / été 2026), *(Re)construire l'édifice des droits humains*, comporte un dossier sur les 50 ans de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec, dans lequel plusieurs personnes et organisations de différents milieux partagent leurs perspectives sur le rôle, les impacts et les limites de la charte québécoise ainsi que sur la manière dont elle pourrait être renforcée pour répondre aux défis et enjeux du Québec d'aujourd'hui et de demain.

Le volume 44 no 2 (hiver 2025 / printemps 2026), *Fierté et résistances*, présente un dossier étoffé de seize articles portant sur les attaques contre les droits des personnes queer et LGBTQ+, en abordant plusieurs enjeux : expériences

particulières de stigmatisation, regard critique sur les avancées des droits LGBTQ+, *pinkwashing*, espaces de mémoire, de partage, de création et de libération.

Sous la supervision de la permanence, la revue est réalisée par un comité de rédaction ad hoc composé de membres du CA et de comités de la Ligue, mais aussi de spécialistes provenant des milieux universitaires ou de l'intervention sur le terrain. La coordination de la deuxième parution de l'année a été confiée, à l'externe, à Catherine Caron, ex-secrétaire de rédaction de la revue *Relations*.

Exposition itinérante *Droits en mouvements*

Élaborée à partir du contenu et du matériel rassemblés pour l'exposition *Droits en mouvements* présentée à l'Écomusée du fier monde en 2023, l'exposition itinérante retrace quelques-unes des grandes luttes pour la défense des droits humains qui ont marqué l'histoire du Québec depuis trois quarts de siècle. Cette exposition itinérante est offerte en deux versions, physique et *autoportante*.

L'exposition autoportante est composée de 12 bannières thématiques construites à partir des textes et images d'archives tirés de l'exposition physique. Elle comporte en outre des liens vers des pages Web (codes QR) donnant accès à des ressources complémentaires : capsules-vidéos, images d'archives, articles de journaux, textes informatifs provenant d'encyclopédies et de la revue *Droits et libertés*.



L'exposition a été présentée à trois reprises cette année, au collège Maisonneuve (10 avril), au congrès du Réseau québécois de l'Action communautaire autonome (16-18 septembre) et au collège Andrés-Grasset (15 octobre).

Un parcours historique à pied dans le quartier Centre-Sud à Montréal a également été préparé à partir du contenu de cette exposition. Organisé en collaboration avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Comité social Centre-Sud, le Comité logement Ville-Marie, les Archives gaies du Québec et l'Écomusée du fier monde, ce parcours s'est déroulé avec des étudiant-e-s de l'université McGill et des membres du Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM).

Les droits humains à l'affiche



La LDL a organisé, en partenariat avec l'Office national du film (ONF), une seconde édition du festival de films *Les droits humains à l'affiche*. Cette activité, qui se déroule dans la magnifique salle Obomsawin de l'ONF, propose une série de projections documentaires sur les droits humains suivies de panels de discussions et d'échanges avec le public.

Les cinq représentations de cette année (11 mars-19 novembre) ont abordé des enjeux liés aux droits des personnes incarcérées, au racisme systémique, au droit à l'avortement, à la crise du logement et au génocide du peuple palestinien.

Comme l'année dernière, cette activité a été une grande réussite.

De nombreux efforts pour promouvoir les droits!

Les détails de toutes ses interventions sont disponibles dans l'annexe disponible à la fin de ce rapport. Voici néanmoins un aperçu des efforts de promotion des droits qui ont été réalisés :

- 8 mémoires sur des projets de loi, de règlements ou dans le cadre de consultations spécifiques ;
- 7 lettres officielles acheminées par la LDL à l'attention d'élu-e-s ou d'organismes publics ;
- 14 lettres ouvertes parues dans les médias ;
- 27 communiqués de presse ;
- 25 appuis à des lettres ou campagnes initiées par des groupes alliés sur des enjeux de droits humains ;
- 26 allocutions publiques de représentant-e-s de la LDL à la demande d'organisations, dans le cadre de divers événements (contre sept pour la même période l'an dernier) ;
- 11 ateliers de formation sur le racisme systémique, le capitalisme de surveillance, le projet de constitution, l'accès à l'information, les interpellations policières ;
- 16 événements publics tenus en présentiel, en ligne ou en mode hybride.



Alexandre Petitclerc, président de la LDL, prend la parole lors d'un panel sur le projet de loi 1 sur la Constitution du Québec

Coalitions et regroupements

Action communautaire autonome et défense collective des droits

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), de même que le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), sont deux regroupements défendant les intérêts des organismes et assurant leur représentation auprès du gouvernement du Québec. La LDL est membre des deux regroupements et a participé à différentes instances de ces deux organisations en cours d'année. Paul-Étienne Rainville et Karina Toupin y ont représenté la LDL, tant pour assurer la représentation de l'organisme dans les décisions courantes que pour effectuer des présentations sur le projet de loi 1 sur la Constitution du Québec. La LDL et le RQ-ACA ont travaillé de concert à l'élaboration de plusieurs actions et documents de mobilisation dans le cadre de la lutte contre le projet de loi 1.



Le RODCD a poursuivi ses démarches auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et des oppositions sur la question du financement des organismes d'action communautaire du secteur de la défense collective des droits. La LDL a diffusé les campagnes du RQ-ACA, qui revendique l'augmentation du financement à la mission à un niveau suffisant et l'indexation annuelle des subventions, tout en assurant le respect de l'autonomie des organismes d'action communautaire autonome. La LDL a également répondu à l'appel lorsque le RODCD concernant le projet de loi 7 qui comprenait, entre

autres dispositions, la fusion de deux fonds destinés au communautaire, une fusion dont les impacts sur l'autonomie politique du communautaire sont redoutés.

Campagne québécoise pour la régularisation et la justice migrante

Depuis octobre 2022, la [Campagne québécoise pour la régularisation et la justice migrante](#) (CQRJM) regroupe diverses organisations communautaires, syndicales et de défense de droits du Québec. Elle porte trois revendications principales pour que les droits de toutes les personnes migrantes soient respectés, soit la régularisation complète et inclusive des personnes sans statut, l'abolition du permis fermé et l'accès à la résidence permanente pour les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, ainsi qu'un moratoire sur les déportations. Paul-Étienne Rainville représente la LDL au sein de la CQRJM.



→ Découvrez les implications de la LDL et de son comité Droits des personnes migrantes dans la CQRJM à la page 10 du rapport d'activités.

Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec

La Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ) est composée de membres qui se mobilisent pour soutenir les femmes incarcérées au Québec. Des militantes du comité Enjeux carcéraux et droits des personnes en détention de la LDL participent aux rencontres périodiques de la Coalition.



Coalition du Québec URGENCE Palestine



La Coalition s'est formée en février 2024 pour rendre visible l'indignation de la société civile québécoise devant le génocide perpétré par Israël à Gaza et pour appuyer la lutte palestinienne contre l'occupation et la colonisation de la Palestine. Elle rassemble

54 organisations syndicales, communautaires et citoyennes partout au Québec. Diane Lamoureux et Lynda Khelil représentent la LDL au sein de la Coalition.

→ Découvrez l'implication de la LDL et de son comité Palestine et droits humains dans la Coalition à la page 13 du rapport d'activités.

Coalition Riposte au Plan santé

La Coalition est composée de membres de divers milieux, du secteur de la santé et des services sociaux, d'organisations syndicales, médicales, communautaires et de recherche. La Coalition est une structure informelle et souple qui a pour objectif de mobiliser différents acteurs autour des changements majeurs mis de l'avant par le ministre Christian Dubé dans le plan santé depuis 2022. Laurence Guénette représente la LDL au sein de cette coalition.

A black banner with the text 'Coalition Riposte au Plan santé' in white serif font.

Coalition Riposte au Plan santé

→ Découvrez l'implication de la LDL et de son comité Droits économiques, sociaux et culturels dans la Coalition Riposte à la page 8 du rapport d'activités.

Coalition de surveillance internationale des libertés civiles



La Coalition de surveillance internationale des libertés civiles (CSILC) a pour mission de défendre les libertés civiles et contrer l'adoption de mesures qui leur

portent atteinte dans la foulée de la lutte contre le terrorisme. La LDL est l'une des organisations fondatrices de la CSILC. Elle y est représentée par Martine Éloy et Dominique Peschard, qui y assume également le rôle de coprésident.

→ Découvrez l'implication de la LDL et de son comité Surveillance des populations, intelligence artificielle et droits humains dans la CSILC à la page 19 du rapport d'activités.

Collectif Échec à la guerre

Créé en 2002, le Collectif est une coalition d'organismes de la société civile québécoise, préoccupés par la place grandissante de la guerre dans la politique étrangère canadienne et par la montée d'un discours officiel militariste au Canada. Martine Éloy représente la LDL au sein du Collectif Échec à la guerre. La participation de la LDL a notamment comme objectif de faire ressortir les enjeux de droits humains dans les problématiques abordées par le Collectif et de mobiliser les membres de la LDL et les organismes partenaires à prendre part aux activités et campagnes du Collectif, qui fait un important travail contre la guerre et le militarisme.



En 2024-2025, la LDL a appuyé la campagne du coquelicot blanc à la mémoire de toutes les victimes des guerres et a diffusé auprès de ses membres et réseaux certaines mobilisations organisées par le Collectif au cours de l'année. Elle a également endossé la [lettre ouverte](#) initiée par Échec à la guerre « L'escalade militaire, une menace pour notre sécurité », publiée dans le Devoir le 27 février 2026.

Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux

La Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux (COMRADES), un partenariat de recherche financée par le CRSH composé de chercheur-e-s de sept universités du Québec, du Canada et de la France, et de partenaires co-chercheur-e-s issus des milieux gouvernementaux et non gouvernementaux, dont la Ligue des droits et libertés et la LDL-Section de Québec. L'objectif de COMRADES est de développer la recherche sur les droits économiques et sociaux (DES) pour faire émerger un nouveau paradigme en matière de droits humains.



Le projet se développe selon quatre objectifs particuliers : (1) la production et la diffusion multisectorielle de connaissances; (2) le développement de pratiques fortifiées; (3) l'impulsion de changements dans les mécanismes d'imputabilité fondés sur les DES; et (4) l'inscription des DES dans le débat sur l'accès à la justice. En 2025-2026, la LDL a participé aux instances de pilotage de COMRADES et aux occasions de réflexions collectives. Laurence Guénette représente la LDL au sein de COMRADES.

Prison Transparency Project



des personnes incarcérées.

Prison Transparency Project est un vaste partenariat de recherche financé par le Centre de recherche en développement humain (CRDH) sur une durée de sept ans. Il est organisé en collaboration avec plusieurs universités et organisations de la société civile du Canada, de l'Argentine et de l'Espagne. Ce projet étudie les mécanismes formels et les pratiques informelles qui favorisent la circulation de l'information à l'intérieur et à l'extérieur des établissements carcéraux, à la fois à des fins de responsabilisation et pour défendre les droits et les libertés

Disaster Prisons Partnership

Créé en 2025, le Disaster Prisons Partnership (DPP) est un partenariat qui rassemble des chercheureuses, des personnes incarcérées, leurs proches, des défenseurs communautaires, des praticien·nes et des artistes afin de mener des travaux de recherche et de mobilisation des connaissances. L'objectif est de mettre en lumière les défis auxquels sont confrontées les personnes incarcérées pour s'adapter, survivre et sortir de prison en cas de catastrophe, dans le but d'éclairer les politiques publiques et les pratiques au Canada. Le DPP comprend quatre groupes de travail, à savoir : Prison Art and Writing ; Disaster Prisons Observatory ; Prison Oversight, Accountability and Support ; et Diversion, Decarceration and Community Re-entry.

Front commun pour la transition énergétique



Le Front commun pour la transition énergétique regroupe des organisations qui contribuent à l'élaboration collective et à la mise en œuvre d'une transition énergétique structurante et porteuse de justice sociale. Créé en 2015, le front commun compte maintenant près de 90 organisations membres, qui visent ensemble une transformation systémique ancrée dans des valeurs d'inclusion et d'équité. Laurence Guénette et Éléonore Loupforest représentent la LDL au sein du FCTÉ.

→ Découvrez les implications de la LDL et de son comité Environnement et droits humains dans ce regroupement à la page 12 du rapport d'activités.

Observatoire des profilages

L'Observatoire des profilages (ODP) est composé de plus de trente chercheur·e-s, d'une vingtaine de partenaires communautaires et institutionnels ainsi que d'une quarantaine d'étudiant·e-s à la maîtrise et au doctorat. Il vise à développer de nouvelles connaissances et plaidoyers sur les pratiques et les expériences de profilages dans les secteurs de la police, de la justice, des services correctionnels, de la protection de la jeunesse, de la santé et des services sociaux, de l'aide sociale et de la migration. Lynda Khelil représente la LDL au sein de l'ODP.



Regroupement des médias critiques de gauche

Avec le chapeau de la revue *Droits et libertés*, la LDL est membre du [Regroupement des médias critiques de gauche \(RMCG\)](#). La LDL diffuse occasionnellement des informations du RMCG et de ses membres dans son infolettre régulière et sur les réseaux sociaux. Étant donné le changement au poste de responsable des communications, la LDL n'a pas été très active dans le RMCG en 2025-2026.



Fédération internationale pour les droits humains

La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) est une ONG internationale de défense des droits humains. Elle regroupe près de 200 organisations nationales de défense des droits humains de 115 pays. Depuis 1922, la FIDH est engagée dans la défense de tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. La LDL est la seule organisation canadienne représentée à la FIDH.

FIDH FÉDÉRATION INTERNATIONALE
POUR LES DROITS HUMAINS

Alexandre Petitclerc, président de la LDL, et Laurence Guénette, coordonnatrice, ont participé en octobre 2025 au Congrès de la FIDH en Colombie, et ont soumis un rapport complet de leur participation au Conseil d'administration de février 2026, dont voici quelques extraits :

Le contexte mondial dans lequel s'est tenu ce congrès, qui a lieu tous les 3 ans, est bien particulier. De nombreux pays sont marqués par un recul des droits humains, et même une disqualification des droits humains par des régimes démocratiques et libéraux. Les organisations de droits humains se trouvent donc dans un contexte plutôt déstabilisant, où l'insécurité des défenseurs de droits s'accroît, en même temps que s'impose le besoin de renouveler des réflexions sur la défense des droits dans pareil contexte. Le génocide en cours à Gaza ainsi que les sanctions sans précédent imposées à des ONG de droits humains palestiniennes, y compris des organisations membres de la FIDH, sont des éléments de la conjoncture qui ont marqué le forum et le congrès 2025 dans leur ensemble.



Les représentantes de la Ligue des droits et libertés y ont offert une présentation sur les reculs des droits humains au Québec, ainsi que sur l'utilisation de la clause dérogatoire au Québec et au Canada.

Plusieurs **résolutions** ont été adoptées par les organisations membres durant le Congrès dont deux présentées par la LDL et qui ont toutes deux été adoptées à l'unanimité :

- Résolution demandant au Gouvernement du Québec (Canada) de cesser de déroger aux droits et libertés et de prendre immédiatement des mesures pour assurer un encadrement rigoureux de l'utilisation de la clause dérogatoire.

- Motion demandant au Gouvernement du Canada de retirer les projets de loi C-2 et C-12, lesquels annoncent

un recul sans précédent des droits des personnes migrantes.

Vie associative

Conseil d'administration et conseil exécutif

Le conseil d'administration (CA) s'est réuni neuf fois au cours de l'année 2025-2026. Il veille à l'élaboration du plan d'action et suit de près, tout au long de l'année, les divers dossiers politiques auxquels la LDL travaille, les démarches en lien avec le financement et la promotion de la LDL ainsi que les travaux du comité préparant une programmation spéciale pour le 50^e anniversaire de la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*. Il a également adopté plusieurs positions en lien avec les travaux des comités.

Notons que la conjoncture de l'automne 2025, avec le dépôt du projet de loi sur la Constitution du Québec, a poussé le CA à organiser deux rencontres supplémentaires qui ont eu lieu le midi, en plus des rencontres statutaires déjà prévues au calendrier.

Le conseil exécutif (CE) s'est réuni à huit occasions cette année. Dans le cadre de son mandat, le CE assure le suivi des dossiers entre les rencontres du conseil d'administration. Il est aussi responsable auprès du CA de l'administration courante de la LDL.

Notons que parmi les 15 personnes élues au CA de la LDL, plusieurs sont impliquées dans des comités de travail, ou encore contribuent activement à la réalisation de plusieurs des projets et analyses de la LDL.

Militants et militantes, comités de travail

En 2025-2026, la LDL compte dix comités de travail actifs pérennes ainsi qu'un comité ad hoc mobilisé à chaque numéro de la revue *Droits & Libertés*. Ces comités rassemblent plus d'une cinquantaine de membres militant-e-s, dont la contribution bénévole est essentielle pour faire de l'organisme ce qu'il est et lui permettre de réaliser sa vaste mission.

Que ce soit comme membre du CA ou d'un comité de travail, en offrant des ateliers, en participant aux réunions, en analysant des projets de loi, en rédigeant des textes pour diverses publications, en débattant pour peaufiner les positions et projets de la LDL sur divers enjeux de droits humains, en représentant la LDL dans les coalitions et regroupements, les militant-e-s mettent la main à la pâte de multiples façons. L'implication bénévole de ces personnes équivaut en temps à environ deux postes à temps complet !



Deux assemblées ont eu lieu, favorisant la vitalité de la vie associative. Le 25 mars 2025 a eu lieu l'Assemblée des comités de la LDL, en la présence d'une trentaine de militant-e-s actifs et de toute l'équipe de la permanence. Les échanges ont porté sur les défis internes et externes, notamment liés à la conjoncture défavorable aux droits humains en général et marqué par la rapidité des événements, les pratiques et moyens d'action employés par les comités de travail, la collaboration entre les comités sur certains enjeux, etc. En décembre 2025, une Assemblée de conjoncture a réuni plus de 40 membres, appelés à discuter autour de ce que pourraient être les objectifs généraux de la LDL pour l'année suivante. Le Conseil d'administration, soutenu par la permanence, a pu élaborer 3 objectifs généraux à partir de ces riches discussions collectives.

Cette année, au lendemain de son Assemblée générale annuelle, la LDL a publié une déclaration post-AGA. La Déclaration [Face au contexte actuel, unissons nos forces](#) a ainsi été publiée le 30 mai 2025 et a abondamment circulé parmi les organisations de la société civile.

Un grand merci à chacun-e !

Permanence

L'équipe de la permanence s'est agrandie cette année et compte maintenant cinq travailleur-euse-s pour cinq postes : la coordination assumée par Laurence Guénette, Karina Toupin à titre de responsable de l'administration et des finances, Lynda Khelil et Paul-Étienne Rainville, tous deux responsables de dossiers politiques, ainsi que Elisabeth Dupuis, qui a assumé le poste de responsable des communications jusqu'à juillet 2026, et de Claude Rioux, qui lui a succédé à partir du 20 octobre 2026.

La permanence a également pu compter sur la généreuse implication de stagiaires : Émile Nasr et Harry Beyeler, stagiaires en communications publiques pour les droits humains, respectivement à l'automne 2025 et à l'hiver 2026; Charlotte Vallée-Gagnon et Léanne Rheault, stagiaires en soutien à la recherche et à la rédaction respectivement à l'automne 2025 et à l'hiver 2026, ainsi que Nicole Trif, stagiaire à l'été 2025, qui a contribué à mettre à jour la page Wikipédia de la LDL, un projet qui est actuellement en cours de finalisation.

Instances et comités de travail

Conseil exécutif

Alexandre Petitclerc, président; Sam Boskey, vice-président; Maryève Boyer, deuxième vice-présidente; Louise Pelletier, trésorière; Pierre-Louis Fortin-Legris, secrétaire.

Conseil d'administration

Alexandre Petitclerc, Sam Boskey, Maryève Boyer, Louise Pelletier, Pierre-Louis Fortin-Legris, Diane Lamoureux, Stéphanie Mayer, Jacinthe Poisson, Elsa Mondésir Villefort, Safa Chebbi, Delphine Gauthier-Boiteau, Mouloud Idir, Louis-Philippe Jannard, Miriam Hatabi et Aurélie Lanctôt.

Comité droits des personnes migrantes

François Crépeau, Audrey Gonin, Mouloud Idir, Louis-Philippe Jannard, Aurélie Lanctôt, Diane Lamoureux, Camille Marquis Bissonnette, Camille Panes, Maryse Poisson, Paul-Étienne Rainville, Maxime Thibault-Leblanc, Anaïs Tireau, Amel Zaazaa.

Comité droits des peuples autochtones

Philippe Blouin, Miriam Hatabi, Léa Serier, Marie-Andrée Turcotte, Paul-Étienne Rainville.

Comité droits économiques, sociaux et culturels

Julien Caffin, Alexandre Petitclerc, François Saillant, Christine Vézina, Patrice Lemieux Breton, Mercédez Roberge, Laurence Guénette.

Comité enjeux carcéraux et droits des personnes en détention

Jean Claude Bernheim, Sylvie Bordelais, Sam Boskey, Kim Bouchard, Mathilde Chabot-Martin, Catherine Chesnay, Delphine Gauthier-Boiteau, Nadia Golmier, Zoé Clermont (Alter Justice), Lynda Khelil, Aurélie Lanctôt, Alexandra Larose, Amélie Morin.

Comité environnement et droits humains

Anne Desruisseaux, Dominique Peschard, Alexandra Pierre, Mireille Elchacar, Eléonore Loupforest, Josiane Maheu, Leila Méribet, Mahamadou Soré, Laurence Guénette

Comité liberté d'expression, droit de manifester et profilage politique

Catherine Descoteaux, Lynda Khelil, Véronique Fortin, Jacinthe Poisson.

Comité Palestine

Safa Chebbi, Faïza Fadri, Delphine Gauthier-Boiteau, Mouloud Idir, Lynda Khelil, Diane Lamoureux, Elsa Mondésir Villefort.

Comité police et mécanismes de surveillance des pratiques policières

Maryève Boyer, Virginie Dufresne-Lemire, Solo Fugère, Bertrand Guibord (CCMM-CSN), Lynda Khelil, Jérémie Lamarche (RAPSIM), Jacinthe Poisson, Alexandre Popovic (CRAP), Ted Rutland.

Comité racisme systémique, exclusion sociale et laïcité de l'État

Michel Barrett, Sam Boskey, Maryève Boyer, Julien Caffin, Martine Eloy, Diane Lamoureux, Louise Pelletier, Paul-Étienne Rainville.

Comité surveillance des populations, intelligence artificielle et droits humains

Martine Éloy, Léa Gagnon, Lynda Khelil, Line Lebrun, Carmen Perlain, Dominique Peschard, Anne Pineau.

Comité revue *Droits et libertés*

Catherine Caron, Elisabeth Dupuis, Claude Rioux, Delphine Gauthier-Boiteau, Christian Djoko Kamgain, Stéphanie Mayer, Sam Boskey, Diane Lamoureux, Catherine Descôteaux, Alexandre Petitclerc, Louis-Philippe Jannard, Laurence Guénette.

Équipe de la permanence

Laurence Guénette, coordonnatrice ; Karina Toupin, responsable de l'administration et des finances ; Elisabeth Dupuis et Claude Rioux, responsables des communications ; Lynda Khelil, responsable de dossiers politiques, et Paul-Étienne Rainville, responsable de dossiers politiques.

Section de Québec

Rapport d'activités
2025-2026

LDL - Section de Québec

L'éducation aux droits et libertés

Cette année, 15 ateliers d'éducation aux droits ont été offerts, auxquels ont assisté un total de 355 personnes. L'octroi d'un contrat à temps partiel à un nouvel employé à la LDL-Qc a favorisé la croissance progressive de ce volet d'activité.

Voici les ateliers qui ont été offerts au cours de l'année:

Droit à l'égalité (5)

Vivre ensemble (1)

Droit du travail (5)

Les interpellations policières (1)

Ateliers personnalisés (3)



Un nouvel atelier intitulé « Vie privée et liberté d'expression à l'ère des médias sociaux » a également été créé cette année, spécifiquement destiné à un public adolescent. Il sera offert à compter de l'année prochaine.

Droit de manifester et profilage

La LDL-Qc a continué cette année son implication dans la Coalition pour le droit de manifester à Québec, qui regroupe une demi-douzaine d'organismes de défense collective des droits préoccupés par les nombreuses attaques au droit de manifester observées à Québec ces dernières années. Durant la période préélectorale au municipal, la Coalition a maintenu la pression avec sa

campagne « Pour le droit à l'espace public sans discrimination », dont l'objectif est de dénoncer le profilage racial, social et politique exercé par les forces policières de Québec.

Dans cette optique, la Coalition a organisé un rassemblement devant l'hôtel de Ville en juin 2025 afin de dénoncer le profilage dans la ville de Québec ainsi que le port du symbole de la *Thin Blue Line* (fine ligne bleue), un symbole associé au suprémacisme blanc, par les agentes du service de police de Québec. Peu après, la LDL-Qc a été invitée par la Commission consultative pour le vivre-ensemble de Québec à présenter un état des lieux sur le symbole de la *Thin Blue Line*. À cette occasion, l'organisme a officiellement recommandé d'en bannir l'usage par les membres du service de police.

À l'automne, la LDL-Qc a organisé le lancement d'un rapport de recherche sur le profilage racial. Réalisé par le politologue Maxim Fortin (anciennement coordonnateur de l'organisme) et en partenariat avec l'Observatoire des profilages, ce rapport de recherche qualitative constitue la première étude sur le profilage racial à documenter la situation dans la capitale. Le lancement a réuni plus de 70 participantes et a bénéficié d'une bonne couverture médiatique, avec une dizaine d'articles de presse et d'interventions sur les ondes radio et à la télévision.



À l'hiver, la LDL-Qc a travaillé de concert avec d'autres organismes à l'organisation d'une journée politique à l'occasion de la journée internationale contre la brutalité policière, le 15 mars. Une manifestation et une soirée d'éducation populaire se sont organisées autour de la thématique de la répression policière à Québec. Après la manifestation, qui a rassemblé environ 150 personnes, la LDL-Qc a pu offrir un atelier sur les interpellations policières devant un public composé d'une soixantaine de personnes.

Règlements municipaux discriminatoires

Avec la clinique juridique Droit de cité, la LDL-Qc assure la coordination du Comité de réflexion et d'action sur les règlements municipaux depuis sa relance en 2025. Le Comité rassemble 8 organismes, qui se sont rencontrés à 7 reprises au cours de l'année afin de mettre en commun leurs observations sur le profilage social et la surjudiciarisation des personnes en situation d'itinérance dans la ville de Québec. Ce comité fonde son analyse sur le constat que certains articles du Règlement sur la paix et le bon ordre (R.V.Q. 1091) sont discriminatoires, tant par leur contenu que par la manière dont ils sont appliqués.

Le Comité a notamment rencontré des organisations montréalaises œuvrant sur les mêmes enjeux, afin de tirer profit de leur expérience et de leurs apprentissages. Dans le cadre de la campagne électorale municipale, les membres du Comité ont également participé à une soirée de débat des candidates afin d'y poser des questions sur les engagements des partis.

Enfin, autour d'un projet de photo-documentaire lancé par la Clinique juridique Droit de cité, quatre organismes (la LDL-Qc, l'Engrenage St-Roch, Points de repères et Droit de cité) ont collaboré à la réalisation d'un événement d'envergure durant la saison hivernale. Cet événement visait à mettre en lumière les impacts du règlement municipal sur les personnes vivant en situation d'itinérance, en plaçant leurs expériences et leurs voix au premier plan. Grâce à des photographies, des citations, des extraits audios et des échanges directs avec les personnes concernées, plus de 200 personnes ont pu se familiariser avec le quotidien des personnes non logées.





Semaine d'action contre le racisme

Cette année encore, la LDL-Qc a intégré le comité organisateur de la Semaine d'action contre le racisme à Québec, piloté par le CLAR. La programmation riche et diversifiée a suscité un vif intérêt, débutant par une manifestation qui a réuni environ 200 personnes. Dans le cadre de cette semaine, la LDL-Qc a organisé un webinaire sur le profilage racial, ainsi qu'un panel sur la montée de la droite et du nationalisme identitaire. Ce dernier, réalisé en collaboration avec le CLAR, le RATTMAQ et le REPAC 03-12, a rassemblé plus de 120 participant-es.

Collectif pour le droit à la scolarisation

Après cinq ans d'existence, le Comité pour le droit à la scolarisation qui évoluait au sein de la LDL-Qc est devenu le Collectif pour le droit à la scolarisation en mars 2026. Le nouvel organisme à but non lucratif officiellement mis sur pied poursuit la mission de veiller au respect du droit à l'éducation, sans discrimination, des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDA), dans une perspective d'inclusion et de réduction des inégalités, tout en offrant du soutien aux familles affectées par des bris de scolarisation.

En mai 2025, le Comité a organisé le Forum sur le droit à la scolarisation à Québec, conjointement avec ses partenaires de la première heure: Vivre Grand, Autisme Québec, COMRADES et la Ligue des droits et libertés - Section de Québec. Avec ce rendez-vous qui visait à rassembler différents acteurs concernés par l'enjeu de la déscolarisation des élèves HDA, le Comité voulait faire avancer la compréhension du phénomène et explorer les possibilités de collaboration pour travailler collectivement à faire respecter les droits des élèves HDA. Une cinquantaine de personnes ont participé au forum et ont permis d'identifier six pistes d'action prioritaires.



À l'été 2025, le Comité a participé au mouvement Uni-es pour l'école, une réaction citoyenne à l'annonce de compressions budgétaires de dernière minute par le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville. Des membres du Comité ont participé à deux actions et 15 parents ont signé une lettre ouverte visant à rappeler que "l'exclusion scolaire ne devrait jamais être une option".

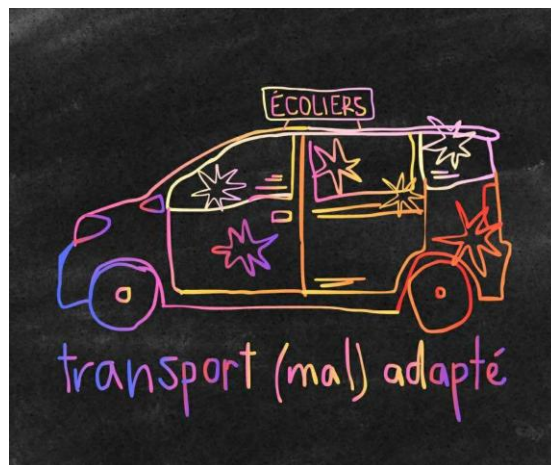
À l'automne 2025, le Comité a lancé le Registre populaire des bris de scolarisation, où les parents sont invités à consigner les

épisodes de déscolarisation que vivent leurs enfants. Pour le Comité, il s'agit d'un moyen de documenter le problème ainsi que d'entrer en contact avec de nouveaux parents concernés.

Peu après, des membres du Comité ont procédé au lancement du balado «Le transport (mal) adapté», qui vise à sensibiliser les gens aux nombreuses défaillances des services de transport scolaire destinés aux élèves neurodivergent-es.

De façon générale, le Comité -et maintenant le Collectif- continue à faire sa place comme acteur incontournable sur les questions de scolarisation des élèves HDAA. Il a pu se faire entendre à quelques reprises dans les médias, notamment dans un reportage de fond diffusé en octobre 2025 par Noovo: "Des enfants privés d'école à répétition: «c'est dramatique»".

Le Collectif continue de recevoir des invitations pour aller présenter l'enjeu de la déscolarisation, que ce soit par des groupes syndicaux, des organismes communautaires, le milieu universitaire, etc. Il a même commencé à offrir des formations sur le sujet.





Ligue des
droits et libertés

Annexe

Liste des communiqués, interventions politiques et juridiques, publications, représentations et événements

Rapports et mémoires

- [Mémoire](#) « Pratiques et obstacles aux évaluations environnementales et au droit à un environnement sain au Québec », contribution soumise à la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'environnement et les droits humains, 15 avril 2025.
- [Mémoire](#) « Pour une laïcité respectueuse des droits humains » dans le cadre des consultations particulières au sujet du projet de loi 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives, 22 avril 2025.
- [Mémoire](#) « Laïcité de l'État et droits humains au Québec », soumis au Comité d'étude sur le respect des principes de la Loi sur la laïcité de l'État et sur les influences religieuses, 8 juin 2025. Le mémoire a été ajouté à la collection de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.
- [Mémoire](#) « C-9 Loi visant à lutter contre la haine Consultations sur le projet de loi C-9 » soumis au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes, dans le cadre des consultations sur le projet de Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse, crime haineux et accès à des lieux religieux ou culturels), 6 novembre 2025.
- [Mémoire](#) « C-12, une attaque au droit d'asile et aux droits humains des personnes im-migrantes » soumis au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration (CIMM) de la Chambre des communes, 10 novembre 2025.
- [Contribution](#) : « Pour un rejet du paradigme du terrorisme » soumise par la Ligue des droits et libertés et la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles au rapporteur spécial sur les droits de l'homme et la lutte antiterroriste, 1^{er} décembre 2025.
- [Mémoire](#) « Projet de loi 7 sur l'efficacité de l'État », soumis à la Commission des Finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre des consultations sur le PL 7, *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*, 1^{er} décembre 2025.
- [Mémoire](#) « Une menace à la laïcité, aux droits des minorités et au régime québécois de protection des droits humains », dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi 9, *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*, 4 février 2026.
- [Rapport parallèle](#) au Comité sur les droits civils et politiques de l'ONU dans le cadre du 7^e examen du Canada en vertu du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, en français et en anglais, 2 février 2026.

Outils de sensibilisation

- Document d'analyse sur le projet de loi no1 sur la Constitution du Québec, « [Projet de loi 1 : une menace à la démocratie, à l'état de droit et aux droits humains](#) », 23 novembre 2025.
- Diaporama (PDF) destiné à accompagner une [présentation sommaire du projet de no1 sur la Constitution du Québec](#), 10 novembre 2025.
- Outil de sensibilisation sur la laïcité, « [Parlons laïcité. Pour une laïcité respectueuse des droits humains](#) », 21 octobre 2025.
- Bilan des (in)actions du gouvernement provincial, depuis l'arrivée de la CAQ au pouvoir en 2019, en matière de droits des peuples autochtones au Québec. « [Sortir de l'approche coloniale : cinq enjeux pressants en matière de droits des peuples autochtones au Québec](#) », 5 octobre 2025.
- Commentaire de la LDL au sujet du rapport du Comité de sages sur l'identité de genres, « [Pour lutter \(vraiment\) contre la transphobie](#) », 17 juillet 2025.
- Outils de sensibilisations pour déconstruire les mythes et discours erronés sur l'immigration. [Arrêtons la construction d'un mythe](#). Fiche #1 : Crise du logement et immigration. Fiche 2 : Crise des services publics et immigration, 12 mai 2025.

Ateliers de formation

- Atelier « Capitalisme de surveillance » dans le cadre d'un cours de philosophie, par Martine Éloy et Dominique Peschard, au Cégep de Sherbrooke, le 17 avril 2025.
- Atelier « Les droits humains; un projet de société » à Femmes Relais au Carrefour des Femmes de Saint-Léonard, par Diane Lamoureux, le 9 octobre 2025.
- Atelier « Capitalisme de surveillance et son impact sur la démocratie » pour la Conférence religieuse canadienne (CRC), par Martine Éloy, le 31 octobre 2025.
- Atelier « Racisme systémique... la création de l'Autre et la laïcité! » à la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE), par Martine Éloy, le 2 décembre 2025.
- "Racisme et Bias inconscient", CIUSS, Nord de l'Île de Montréal, Martine Eloy, 22 janvier 2026.
- Atelier sur le projet de loi 1 sur la Constitution pour les formateurs-trices du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, par Paul-Etienne Rainville, 16 janvier 2026.
- Atelier sur les interpellations policières à Dans la rue, par Jacinthe Poisson et Lynda Khelil, le 2 février 2026.
- Atelier sur l'accès à l'information au Centre social anarchiste l'Achoppe, par Alexandre Popovic, de la Coalition contre la répression et les abus policiers, et Lynda Khelil, de la LDL, le 5 février 2026.
- Atelier de formation sur les droits humains destiné aux étudiantes en travail social à l'UQAM, par Laurence Guénette, 25 février 2026.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! » au CREDIL, par Martine Éloy, le 18 mars 2026.

Revue Droits & Libertés

Volume 44 no 1 (printemps / été 2026), *(Re)construire l'édifice des droits humains*.

Volume 44 no 2 (hiver 2025 / printemps 2026), *Fiertés et résistances*.

Vidéos

- Capsule vidéo « [Uni-e-s contre le projet de loi C-2](#) », produite par l'Observatoire pour la justice migrante, réalisée par KyVy Leduc, scénarisée et tournée en collaboration avec la Ligue des droits et libertés, la Fédération des femmes du Québec, la Clinique pour la justice migrante, Amnistie Internationale Canada francophone, Collectif bienvenue et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), 6 septembre 2025.
- Capsule vidéo « [Quand la folie a le dos large : contre un recul des droits en santé mentale](#) », produite par AGIDD-SMQ, Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, Ligue des Droits et Libertés et Anie-Claude Paquin, 27 novembre 2025.
- Capsule vidéo « [Un projet de constitution qui est un projet de démolition](#) », réalisée par l'Observatoire pour la justice migrante et KyVy Leduc, 5 décembre 2025.
- Plusieurs capsules vidéo extraites de la conférence de presse annonçant la demande de plus de 800 organisations de retirer le projet de loi 1, tenue à la tribune de la presse de l'Assemblée nationale, le 17 mars 2026.

Carnets de droits humains

- [Signes religieux dans l'espace public au Québec : un débat en vase clos](#), par Safa Chebbi, 28 novembre 2025.
- [La résistance afghane à l'étranger : diaspora et renouveau](#), par Émile Nasr, 14 janvier 2026
- « [Droits des enfants et adultisme](#) » par Charlotte Vallée-Gagnon, 24 mars 2026.

Infolettre

38 infolettres envoyées : 16 infolettres régulières + 22 infolettres spéciales envoyées aux membres et aux sympathisant-es inscrit-es à la liste de contacts.

Interventions politiques et juridiques

Représentations officielles devant les instances canadiennes, québécoises et autres

- [Audition publique](#) devant la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi 94, *Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives*, 22 avril 2025.
- Rencontre avec le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), Philippe-André Tessier, et la vice-présidente Myrlande Pierre, au sujet de divers dossiers et du 50^e anniversaire de la *Charte québécoise*, 27 mai 2025.
- Rencontre avec le député Sol Zanetti, porte-parole du deuxième groupe d'opposition officielle en matière d'éducation, au sujet du projet de loi 94, *Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives*, 29 mai 2025.

- Rencontre avec l'attaché politique du ministre Jean-François Roberge, et en présence d'une personne représentant le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), pour parler d'une réforme éventuelle de la Loi sur l'accès à l'information, 23 juin 2025.
- Proposition de deux résolutions au Congrès de la Fédération internationale des droits humains (FIDH), l'une portant sur la clause dérogatoire de la Charte québécoise, l'autre demandant au gouvernement canadien de retirer les projets de loi C-2 et C-12 en raison de leurs impacts sur les droits des personnes migrantes. Adoptées à l'unanimité le 30 octobre 2025.
- Rencontre avec le conseiller aux politiques de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), au sujet du projet de loi 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*, 17 novembre 2025.
- Rencontre avec le député André A. Morin, porte-parole de l'opposition officielle en matière de Justice, au sujet du projet de loi 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*, 1^{er} décembre 2025.
- Rencontre avec la députée Christine Labrie, membre du deuxième groupe d'opposition, au sujet du projet de loi 13, *Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions*, 13 février 2025.
- Rencontre avec le député Haroun Bouazzi, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, au sujet du projet de loi 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*, 12 janvier 2026.
- Rencontre avec la présidente par intérim de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), Stéphanie Gareau et la vice-présidente Myrlande Pierre, au sujet de divers dossiers et du 50^e anniversaire de la *Charte québécoise*, 21 janvier 2026.
- Audition publique devant la Commission des relations avec les citoyens de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi 9, *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*, 4 février 2026.
- Audience de la LDL en tant que partie intervenante dans le dossier *Commission scolaire English-Montréal, et al. c. Procureur général du Québec, et al.*, devant la Cour suprême du Canada, plaidoirie présentée par Me Sibel Ataogul du cabinet Melançon Marceau Grenier Cohen, 26 mars 2026.

Correspondances, déclarations et campagnes de lettres

- Déclaration de la société civile contre le PL1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*, par laquelle près de 800 organisations réclament le retrait du PL1.
- Déclaration « Projet de loi No 84 : un pas de recul s'impose », par laquelle plus de 100 organisations communautaires, organismes de défense des droits humains, syndicats, universitaires et autres demandent au gouvernement québécois de mettre sur pause le processus d'étude, par l'Assemblée nationale, du projet de loi no 84 – *Loi sur l'intégration nationale*, 8 avril 2025.
- Déclaration « Face au contexte actuel, unissons nos forces », suivant l'Assemblée générale annuelle de la LDL, concernant le contexte politique et l'aggravation des violations de droits et libertés, 30 mai 2025.
- Déclaration « Souveraineté numérique du Québec – Reprenons le contrôle de nos données » signée par 130 organisations, dans le cadre de la campagne menée conjointement avec Co-Savoir; FACiL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre; le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ); et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), juin 2025.
- Lettre conjointe de la LDL et de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) au premier ministre Marc Carney et à la ministre des Affaires étrangères Anita Anand urgeant le Canada d'imposer des sanctions à Israël et d'adopter tous les moyens d'action à sa disposition pour que l'aide humanitaire

puisse entrer à Gaza et être distribuée par des organisations humanitaires indépendantes et reconnues, 16 juin 2025.

- [Lettre](#) à la Mairesse et aux conseillers-ères municipaux de la Ville de Gatineau demandant de ne pas procéder à l'adoption précipitée du règlement numéro 987-2025 relativement à l'occupation de l'espace public par des personnes en situation d'itinérance, qui soulève des enjeux de droits humains, 7 juillet 2025.
- Lettre au ministre de la Sécurité publique François Bonnardel et à la sous-ministre associée Line Fortin, demandant une rencontre suite à la nouvelle orientation décrétée par le ministre et stipulant que les personnes trans seront désormais incarcérées uniquement dans les établissements correspondant à leur « sexe anatomique ». La LDL y souligne qu'elle redoute la stigmatisation des personnes trans et les atteintes à leurs droits à la sécurité, à la dignité et à la non-discrimination, 20 août 2025.
- [Lettre](#) au premier ministre Marc Carney et à la ministre des Affaires étrangères Anita Anand, déplorant que la reconnaissance canadienne de l'État de Palestine, assujettie à de multiples conditions, ne respecte pas les principes du droit à l'autodétermination du peuple palestinien. La LDL dénonce aussi l'absence d'actions concrètes du Canada pour mettre fin à sa complicité dans le génocide en cours à Gaza et pour faire cesser les crimes commis par Israël en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, 23 septembre 2025.
- [Déclaration](#) « Quand la folie a le dos large – Déclaration commune contre un nouveau recul des droits humains au Québec » en collaboration avec l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) et le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ), octobre 2025.
- [Déclaration](#) « Projet de loi C-9 : Une grave atteinte à nos libertés civiles! » demandant le retrait du projet de loi, signée par 100 organisations au Québec, mars 2025.
- Correspondance à l'ensemble des députées de la Chambre des communes, demandant de ne pas adopter le projet de loi C-9 à l'approche de la 3^e lecture, et transmettant la liste des signataires de la déclaration « Projet de loi C-9 : Une grave atteinte à nos libertés civiles! », 23 mars 2026.

Appuis donnés

- Appui à la [lettre](#) du Conseil canadien pour les réfugiés, « Pour un Canada aussi accueillant que nous le sommes », lettre ouverte dans la foulée des élections fédérales, exhortant les partis fédéraux à adopter des politiques qui honorent les réfugiés et les nouveaux arrivants et leurs contributions à notre pays, et qui garantissent qu'ils continuent à se sentir en sécurité et bienvenus dans nos communautés, 3 avril 2025.
- Appui à la [lettre ouverte et au communiqué](#) de Canadian Civil Liberties Association (CCLA), adressée aux chefs des partis politiques fédéraux, leur demandant de s'engager à tenir une consultation publique sur l'avenir de la clause dérogatoire dans les six mois suivant la formation d'un nouveau gouvernement fédéral, 8 avril 2025.
- Appui à la [lettre ouverte](#) de Vigilance OGM et du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), « Le Canada porte atteinte aux droits autochtones au Mexique », dénonçant que le Canada, de concert avec les États-Unis, conteste en vertu de l'accord de libre-échange ACEUM les restrictions aux OGM décidées par le Mexique. Lettre publiée le 17 avril 2025 dans le cadre de la Journée mondiale des luttes paysannes.
- Appui à la [lettre ouverte](#) de la Campagne québécoise pour la régularisation et la justice migrante Pour des politiques d'immigration respectueuses des droits, parue dans Le Soleil le 18 avril 2025.

- Appui à la [lettre ouverte](#) initiée par Gilles Sabourin, citoyen, Le Canada doit protéger la cour pénale internationale, demandant au gouvernement canadien d'agir en faveur de la Cour pénale internationale suite au décret de Trump qui criminalise le personnel et les juges de la CPI, parue dans La Presse le 25 avril 2025.
- Appui à la Déclaration [Le Privé : tout sauf santé!](#) Initiée par le groupe de travail intersyndical en santé et services sociaux.
- Appui à la *Marche vers Gaza*, mouvement civil d'envergure mondiale visant à briser le blocus imposé à la bande de Gaza par voie terrestre via l'Égypte, 10 mai 2025. La *Marche vers Gaza* a eu lieu à la mi-juin et comportait une délégation canadienne de plus de 80 personnes.
- Appui à la [lettre ouverte](#) de Hania Hammache et Sophie Zhang « Les familles de Gaza privées de soins », exigeant que les réfugiés gazaouis aient accès à la RAMQ, 29 mai 2025.
- Appui à la Déclaration d'engagement « [Pour un monde plus juste](#) », issue des États généraux québécois de la solidarité internationale, 6 juin 2025.
- Appui à la [lettre ouverte](#) du Réseau canadien pour l'équité et la justice raciale (RCEJR) à Mark Carney, Premier ministre du Canada, Gary Anandasangaree, Ministre de la Sécurité publique et Lena Metlege Diab, Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, appelant au retrait Projet de loi C-2, *Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière*, et au retrait du Canada de l'Entente sur les tiers pays sûrs, 12 juin 2025
- Appui à la [lettre](#) ouverte de la Coalition du Québec URGENCE Palestine « Il est minuit moins une pour le peuple palestinien : le Canada doit radicalement changer d'approche », 15 juin 2025.
- Appui au [communiqué](#) « Syndrôme Pas dans ma cour » : le projet de loi 103 doit être relégué aux oubliettes, initié par la TRPOCB, en collaboration avec la Coalition solidarité santé, la LDL et le Réseau québécois de l'action communautaire autonome, 25 septembre 2025.
- Appui à la [lettre conjointe](#) adressée à Sean Fraser, initiée par CCLA, dans laquelle 37 organismes de la société civile exhortent le gouvernement à faire marche arrière relativement au projet de loi C-9, Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse, crime haineux et accès à des lieux religieux ou culturels), en raison des risques de porter gravement atteinte aux libertés fondamentales et de criminaliser certaines manifestations pacifiques, 6 octobre 2025.
- Appui à [la lettre](#) Joint Statement from Canada's Civil liberties organization on Alberta's proposed use of the notwithstanding clause, initiée par CCLA et BCCLA, en réponse à l'intention de l'Alberta d'utiliser la clause dérogatoire pour adopter trois lois anti-trans, 9 octobre 2025.
- Appui à [la lettre](#) « Dix jours pour changer la trajectoire de sa vie », initiée par l'Intersyndicale des femmes, demandant au gouvernement d'accorder 10 jours d'absence rémunérés aux victimes de violence conjugale, 10 octobre 2025.
- Appui à la lettre ouverte « Les groupes en défense collective des droits exigent du gouvernement Legault un soutien à la hauteur des besoins » du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), publié le 27 octobre 2025.
- Endossement de la correspondance officielle initiée par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) aux membres de la Commission sur la santé et les services sociaux, dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi 103 *Loi visant principalement à réglementer les sites de consommation supervisée afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec la communauté*, 29 octobre 2025.
- Appui à la [lettre](#) initiée par la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles "Letter to the Minister of Artificial Intelligence and Digital Innovation from civil society organizations and individuals opposing "National Sprint" consultation on AI strategy, adressée à Mélanie Joly, Ministre de

l'industrie et Evan Solomon, ministre de l'intelligence artificielle et de l'innovation digitale, 31 octobre 2025.

- Appui au [Manifeste pour un Québec sans pauvreté](#), réclamant au gouvernement du Québec la mise en place de politiques publiques visant à améliorer en priorité les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, le 3 novembre 2025.
- Appui à la [lettre ouverte](#) collective (Alternatives, CISO, OPLJM et autres) "L'hiver sera chaud, car la CAQ a déclaré la guerre à la société civile", publiée le 22 novembre 2025.
- Appui à la [lettre ouverte](#) des syndicats "Dans la rue pour le Québec le 29 novembre", publiée dans les médias de la Coop de l'info le 28 novembre 2025.
- Appui à la [lettre ouverte](#) des syndicats "Dans la rue pour le Québec le 29 novembre", publiée dans les médias de la Coop de l'info le 28 novembre 2025.
- Appui à la [lettre ouverte](#) du Collectif Le privé, tout sauf santé "Santé Québec a un an, et le sabotage de notre système de santé est bien engagé" de la, publié dans Le Devoir, 2 décembre 2025.
- Appui à la lettre initiée par BC Civil Liberties Association (BCCLA) et Canadian Civil liberties association (CCLA) adressée au ministre albertain de la Justice, Mickey Amery, lequel a appliqué un nouveau droit de veto pour empêcher l'Alberta Law Foundation (l'équivalent de la Fondation du Barreau du Québec) d'accorder son financement annuel de 780 000 \$ à l'Alberta Civil Liberties Research Centre, 5 février 2026.
- Appui à la [campagne de lettres](#) de Migrant Rights Network adressée à la ministre Lena Diab, Support Care Worker Demand for Justice, 11 février 2026.
- Appui à la [lettre aux parlementaires fédéraux](#) : Retirez les pouvoirs d'exemption de style « Henri VIII » du projet de loi budgétaire C-15, initiée par Canadian Civil Liberties Association et le Centre québécois du droit de l'environnement, 20 février 2026.
- Appui à la [lettre ouverte](#) du Collectif Échec à la guerre, *L'escalade militaire : une menace pour notre sécurité*, publiée dans Le Devoir le 27 février 2026.
- Appui à la [lettre ouverte](#) de Solidarité sans frontière adressée à Soraya Martinez Ferrada : *des Milliers des Montréalais.e.s Sans Papiers veulent une ville sanctuaire*, remise à la mairesse de Montréal le 7 mars 2026 à l'occasion d'un rassemblement.
- Appui à la campagne du Mouvement jeunes et santé mentale « Fini de patcher, c'est le temps de tisser serré! », 9 mars 2026

Événements publics de la LDL

- Série *Droits humains à l'affiche*, organisée par la LDL en collaboration avec l'Office national du film (ONF), « [Racisme systémique et l'industrie du taxi](#) », animé par Paul-Etienne Rainville, panélistes : Myrlande Pierre (CDPDJ) et Guerda Amazan (Maison d'Haïti), 8 avril 2025.
- Conférence « Droits humains en mouvements », animée par Paul-Etienne Rainville, Collège Maisonneuve 10 avril 2025.
- Série *Droits humains à l'affiche*, organisée par la LDL en collaboration avec l'Office national du film (ONF), « [Droit à l'avortement, toujours une lutte à mener](#) », animée par Paul-Etienne Rainville. Panélistes : Me Andrée Côté (avocate à la retraite et militante) et Jess Legault (Fédération du Québec pour le planning des naissances), 29 avril 2025.

- Série *Droits humains à l'affiche*, organisée par la LDL en collaboration avec l'Office national du film (ONF), « [Crise du logement et la résistance des personnes âgées](#) », animée par Paul-Etienne Rainville. Panélistes : Suzanne Loiselle (résidente au Mont-Carmel et militante au comité Sauvons le Mont-Carmel), Noémi Mercier (réalisatrice du documentaire *Évincés. Les aînés contre-attaquent* et journaliste et Alexandre Petitclerc (scénariste du court métrage *Juste un toit* et président de la LDL), 20 mai 2025.
- Panel « Un panel Environnement sain : trois piliers démocratiques essentiels », avec la participation de Anne Desruisseaux (LDL), Marie-Claude Beaulieu (Mères au Front Rivière des Mille-Îles), Cassandre Charbonneau (Mob 6600), Camille Cloutier (Centre québécois du droit de l'environnement), animation par Alexandra Pierre, dans le cadre du colloque [La Grande Transition](#), 1^{er} juin 2025.
- [Webinaire](#) de la Coalition Riposte au plan santé et de la LDL, « Démêler le public du privé en santé », animation par Laurence Guénette, allocutions par Mercédeez Roberge et Anne Plourde, dans le cadre de la programmation « Le privé : tout sauf santé », 9 octobre 2025.
- Conférence « Droits humains en mouvements », animée par Diane Lamoureux et Paul-Etienne Rainville, Collège André-Grasset, 9 octobre 2025.
- Webinaire d'accueil à la LDL destiné aux nouveaux membres, nouvelles membres et toute personne intéressée à le devenir, animé par Paul-Étienne Rainville et Jacinthe Poisson, 22 octobre 2025.
- Soirée [Immigration & Laïcité](#), organisée conjointement avec l'Observatoire pour la justice migrante, panel composé de Zeinab Diab, Dania Suleman, Leila Benhadjoudja, Pierre Bosset et Paul-Étienne Rainville, animé par Amel Zaazaa et Laurence Guénette, performances artistiques avec Emna Achour, Coralie LaPerrière, Marilou Craft et Webster, Ausgang Plaza et en ligne, 4 novembre 2025.
- Webinaire sur la Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec organisé par la LDL et le RQ-ACA avec la participation de Louis-Philippe Lampron, Amel Zaazaa, Karine Millaire et Sara Arsenault, le 17 novembre 2025.
- Série *Droits humains à l'affiche*, organisée par la LDL en collaboration avec l'Office national du film (ONF), « [Génocide et droit pénal international](#) », animé par Paul-Etienne Rainville, Panelistes : Bruce Broomhall (prof. département des sciences juridiques, UQÀM) et Fabienne Presentey (journaliste, sociologue et membre de Voix juives indépendantes), 19 novembre 2025.
- Webinaire [Pour bâtir une solidarité intersectionnelle, quelle articulation des luttes?](#), animé par Paul-Etienne Rainville, organisé par la Campagne québécoise pour la régularisation et la justice migrante (CQRJM) dans le cadre du [Mois pour la justice migrante](#), 21 novembre 2025.
- Webinaire *Espace plaidoyer – comprendre le pl n° 1 - loi constitutionnelle du Québec*, animé par Paul-Etienne Rainville, organisé par la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, 26 novembre 2025.
- [Webinaire](#) « Opposons-nous au projet de loi C-9, Loi visant à lutter contre la haine », en compagnie des panélistes Anaïs Bussièrès McNicoll de l'Association canadienne des libertés civiles et Lucia Flores Echaiz, avocate criminaliste et militante à la LDL, animé par Lynda Khelil, 15 janvier 2026.
- Conférence « Le Bureau des enquêtes “indépendantes” : Une imposture ? » coorganisée avec la Coalition contre la répression et les abus policiers, animés par Jacinthe Poisson, 9 décembre 2025.
- Lancement de la revue *Droits & Libertés*, numéro « Fiertés et résistances », à la librairie La Livrerie, accompagné d'un panel composé de Alexis Graindorge, du GRIS Montréal, Judith Lefebvre du Mouvement transféministe, Josu Otaegi Alcaide du Centre communautaire LGBTQ+ de Montréal et animé par Stéphanie Mayer, membre du comité revue et du Conseil d'administration de la LDL, 28 janvier 2026.

- Webinaire d'accueil à la LDL destiné aux nouveaux membres, nouvelles membres et toute personne intéressée à le devenir, animé par Alexandre Petitclerc et Laurence Guénette, 9 février 2026.
- Parcours historique « Au cœur de nos droits : 75 ans de lutte pour les droits humains au Québec », animé par Paul-Étienne Rainville, 27 février 2026.
- [Webinaire](#) sur la *Loi sur la laïcité de l'État*, coorganisé avec l'Association canadienne des libertés civiles, allocution de Paul-Étienne Rainville et Anaïs Bussièrès-McNicoll, animé par Laurence Guénette, 4 mars 2026.
- Midi causerie *Droits humains au Canada : un état de la situation*, organisée par le SPECA dans le cadre de la campagne *Ahuntsic Debout !*, allocution d'Alexandre Petitclerc, 26 mars 2026.

Représentations publiques

Allocutions et conférences sur invitations externes

- Allocution de Paul-Etienne Rainville, en compagnie de Emilie Nicolas, à la [Grande conférence d'ouverture](#) de l'Assemblée générale du RQ-ACA, sur la montée de la droite, le nationalisme identitaire, les attaques à la démocratie et aux droits humains, Trois-Rivières, 20 mai 2025.
- Allocution de Laurence Guénette au [panel de discussion](#) à l'occasion du Congrès pour le 35eme anniversaire de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), portant sur les enjeux de droits humains entourant la Loi P-38.001, Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, 28 mai 2025.
- Animation de Laurence Guénette de deux ateliers de travail collectif dans le cadre des États généraux québécois de la solidarité internationale de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), 4 au 6 juin 2025.
- Allocution de Laurence Guénette à la Journée annuelle de l'Intersyndicale des femmes, sur les droits humains, les rôles potentiels des syndicats et la montée de la droite ici et ailleurs, 4 septembre 2025.
- Allocution de Laurence Guénette au comité d'action féministe de la FTQ, pour aborder l'instrumentalisation de l'égalité femmes-hommes et de la laïcité dans le cadre de la Loi sur la laïcité et du projet de loi 94 sur le renforcement de la laïcité dans les écoles, 18 septembre 2025.
- Allocution de Paul-Étienne Rainville et Laurence Guénette au congrès de la Fédération santé et services sociaux de la CSN (FSSS-CSN) à Drummondville, au sujet des droits humains, des droits économiques et sociaux en particulier, et des reculs de la démocratie, 24 septembre 2025.
- Animation de Paul-Etienne Rainville à l'[Assemblée populaire contre le projet de loi C-2 et pour la justice migrante](#), organisée par le Front commun contre C-2, 5 septembre 2025.
- Allocution d'Alexandre Petitclerc et de Laurence Guénette sur la clause dérogatoire de la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* et les limitations prévues par le PICDP sur les dérogations aux droits et libertés, dans le cadre du Forum public de la Fédération internationale pour les droits humains, 28 octobre 2025.
- Allocution de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec, Assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain – CSN, 5 novembre 2025.

- Allocution de Paul-Étienne Rainville et Laurence Guénette lors de l'Assemblée générale du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), portant sur le projet de loi 1 sur la constitution et les reculs de la démocratie, 12 novembre 2025.
- Participation de Dominique Bernier et Lynda Khelil à la Nuit des chercheuses et chercheurs au Biodôme de Montréal, à l'invitation du Cœur des sciences de l'UQAM, pour parler du projet sur le droit de manifester (2021), 21 novembre 2025.
- Allocution de Miriam Hatabi dans le cadre de l'événement « Ça veut dire quoi, des territoires non cédés? » organisé par le Cercle de lecture sur les formes d'oppression du Cégep Marie-Victorin, 3 décembre 2025.
- Allocution de Laurence Guénette sur le projet de loi 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*, à l'occasion des mardis d'action politique de la Fédération santé et services sociaux de la CSN, 2 décembre 2025.
- Animation de Laurence Guénette du webinaire de l'Observatoire des profilages (ODP) sur le droit à l'information au Canada, avec la panéliste Sule Tomkinson, 3 décembre 2025.
- Allocution de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi no 1 sur la constitution du Québec, prononcée dans le cadre de l'Assemblée générale du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), 16 décembre 2025.
- Allocution de Paul-Étienne Rainville à l'occasion du lancement de la Semaine de sensibilisation musulmane à l'Hôtel de Ville de Montréal, 23 janvier 2026.
- Allocution de Laurence Guénette à la table ronde « Répercussions de la loi 94 : impacts, réalités et perspectives », dans le cadre de la Semaine de sensibilisation musulmane, 27 janvier 2026.
- Allocution de Paul-Étienne Rainville à l'occasion de la journée de réflexion « La démocratie et l'état de droit à l'épreuve du projet de constitution du Québec », organisée par le Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie, 6 février 2026.
- Allocution de Laurence Guénette lors du webinaire « [La démocratie, c'est bon pour la santé](#) », organisé par la Coalition Solidarité Santé, 26 février 2026.
- Allocution de Laurence Guénette lors du colloque de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) au sujet du projet de loi 1 et des reculs des droits et libertés, 17 mars 2026.
- Allocution de Laurence Guénette lors du Conseil confédéral de la Centrale des syndicats nationaux (CSN), en compagnie de Évelyne Pedneault de la CDPDJ, au sujet du projet de loi 1, de la laïcité de l'État et des reculs des droits humains, 19 mars 2026.
- Allocution de Alexandre Petitclerc au colloque annuel de l'Association des juristes progressistes « La fragilisation des libertés fondamentales en contexte de polarisation politique », 21 mars 2026.
- Allocution de Paul-Étienne Rainville à l'occasion de la soirée d'ouverture du colloque « Identités niées, identités meurtries – Des voix pour une société véritablement plurielle » de la Semaine d'action contre le racisme, 25 mars 2026.
- Allocution de Laurence Guénette à l'occasion du panel « Des projets de loi aux conséquences préjudiciables : parlons-en ! », dans le cadre du colloque pour la Semaine d'action contre le racisme, 26 mars 2026.
- Allocution de Laurence Guénette à l'occasion du Camp de formation politique du Conseil central Montréal métropolitain (CCMM-CSN), au sujet du projet de loi 1, de la laïcité de l'État et des reculs des droits et libertés, 28 mars 2026.

- Organisation de 4 rencontres intersectorielles en mode hybride avec les organisations intéressées à se mobiliser contre le projet de loi 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec* : 30 octobre 2025, 13 novembre 2025, 26 janvier 2026, 16 février 2026.

Autres représentations et intervention indirectes

- Présence d'Alexandre Petitclerc au Congrès 2025 de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec-FIQ, à Québec le 2 juin 2025.
- Participation de Laurence Guénette aux journées d'ateliers et d'assemblées *Contre-carrer l'extrême-droite*, notamment l'Assemblée sur les stratégies pour reprendre les mobilisations contre l'islamophobie et la Loi sur la laïcité, à Montréal, 23 août 2025.
- Présence d'Alexandre Petitclerc au lancement de *Revoir la pauvreté au Québec : Bilan de recherche et pistes d'action*, à Montréal le 9 septembre 2025.
- Présence de Maryève Boyer à la rencontre d'organisations multiples *Relancer la lutte contre l'islamophobie, la loi 21 et ses suites*, Montréal, le 25 octobre 2025.
- Participation d'Alexandre Petitclerc et de Laurence Guénette au Forum public ainsi qu'au Congrès de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), Bogotá, Colombie, du 27 au 31 octobre 2025.
- Présence de Laurence Guénette et d'Alexandre Petitclerc à la conférence de presse organisée par la Commission internationale des juristes, annonçant que 10 rapporteurs spéciaux des Nations Unies sont interpellés au sujet du projet de loi 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*. Appui officiel de la LDL à la communication urgente acheminée aux rapporteurs et rendue publique, Montréal, 2 décembre 2025.
- Participation de Miriam Hatabi et Marie-André Turcotte, membres du comité sur les droits des peuples autochtones, à la Table de concertation « De la parole aux actes : mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones », le 2 décembre 2025
- Participation de Elsa Mondésir-Villefort au comité du Réseau québécois de l'Action communautaire autonome (RQ-ACA) travaillant à l'élaboration d'une politique anti-oppression.
- Présence d'Alexandre Petitclerc à une journée d'étude sous le thème *35 ans au service de l'égalité*, visant à souligner les 35 ans de création du Tribunal des droits de la personne, le 9 décembre 2025.
- Participation de Laurence Guénette aux rencontres de la région Amériques de la Fédération internationale pour les droits humains, en moyenne 3 fois par année.
- Participation d'Alexandre Petitclerc au lancement de la tournée d'assemblées publiques du FRAPRU « Logement : retour vers le social », le 15 janvier 2026.
- Animation d'Alexandre Petitclerc d'un panel organisé par Runnymede society intitulé « Projet de loi 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec: une « Constitution » ou une « dérive »? », 30 janvier 2026.
- Participation de Paul-Etienne Rainville au comité organisateur de la 27ème édition de la Semaine d'action contre le racisme, 4 rencontre préparatoires et participation à la conférence inaugurale du 25 mars 2026.

- Chapitre dans une publication, Carole Yerochewski, « Le nationalisme identitaire comme justificatif de l'autoritarisme au Québec : entrevue avec Paul-Étienne Rainville, historien. » dans les Nouveaux Cahiers du socialisme, numéro 34, automne 2025, p. 203–207.
- Mise à la disposition du site web du [Collectif Ensemble pour une éducation citoyenne](#) de plusieurs outils d'éducation aux droits humains, sur l'environnement, la laïcité de l'État, le racisme systémique et l'intelligence artificielle, portés à l'attention des enseignantes du cours de Culture et citoyenneté québécoises (CCR), pour les élèves du secondaire.
- Participation de Sam Boskey à la rencontre de la Table de concertation des organismes de défense de droits et Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, organisée par la CDPDJ, 11 juin 2025.

Communiqués et interventions médiatiques

1. Droits des personnes migrantes

1a. Accès garderie, Cour suprême du Canada et exclusion des demanderesse d'asile des garderies subventionnées

Citation, *The Gazette*, Refugee claimants are entitled to subsidized Quebec child-care services, top court rules, 6 mars 2026

Mention, *Droit Inc.*, Les demandeurs d'asile doivent avoir accès aux CPE, tranche la Cour suprême, 10 mars 2026

Mention, Radio-Canada, Accès aux CPE : la Cour suprême tranchera vendredi sur le sort des demandeurs d'asile, 4 mars 2026

1b. C-2/C-12, Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada

Communiqué, Cision, Résolution de la Fédération internationale pour les droits humains - Le Canada doit retirer deux projets de loi menaçant *Le Droit* d'asile, 18 novembre 2025

Mention, La Presse Canadienne, Sécurité frontalière : la nouvelle mouture de C-2 déjà critiquée par un regroupement, 10 octobre 2025

Mention, *Le Devoir*, Québec doit respecter les droits fondamentaux en immigration permanente et temporaire, 31 octobre 2025

1c. Immigration et refuge

Communiqué, Cision, Loi sur l'intégration à la nation québécoise : toujours inacceptable malgré les amendements, 4 juin 2025

Lettre ouverte, *La Tribune*, Pour des politiques d'immigration respectueuses des droits, 18 avril 2025

Lettre ouverte, *Le Soleil*, Pour des politiques d'immigration respectueuses des droits, 18 avril 2025

Mention, *Droit Inc.*, Les demandeurs d'asile doivent avoir accès aux CPE, tranche la Cour suprême, 6 mars 2026

Mention, *Le Devoir*, Carney « s'aligne sur les politiques de Trump » en immigration, 21 juin 2025

Mention, Radio-Canada, Les demandeurs d'asile doivent avoir accès aux CPE, tranche la Cour suprême, 6 mars 2026

Point de presse, organisé par la TCRI, Allocution de Paul-Etienne Rainville sur les violations des droits des personnes migrantes, des Chartes et du droit international des droits humains par le gouvernement du Québec, 10 octobre 2025

1d. PL84, Loi sur l'intégration à la nation québécoise

Article, *Le Devoir*, Appel à « mettre sur pause » le projet de loi sur l'intégration nationale, 8 avril 2025

Article, *Le Devoir*, Le Québec se dote d'un nouveau « modèle d'intégration » des immigrants », 28 mai 2025

Communiqué, Cision, Étude détaillée du projet de loi no 84 sur l'intégration nationale - STOP : un pas de recul s'impose. Suspendons le projet de loi 84!, 8 avril 2025

Entrevue, Radio Diali, Entrevue de Laurence Guénette sur le projet de loi 84, 27 mai 2025

Entrevue, Radio-Centre-ville, Entrevue de Paul-Étienne Rainville sur le PL84, 7 juin 2025

Lettre ouverte, *Le Devoir*, Un pas de recul s'impose avec le projet de loi 84, 8 avril 2025

Reportage, CityNews Montréal, Newcomers to conform to Quebec values under newly adopted Bill 84, 29 mai 2025

Reportage, CTV News, Entrevue de Sam Boskey sur PL84, 28 mai 2025

2. C-9, Loi visant à lutter contre la haine

Communiqué, Cision, Projet de loi C-9 visant à lutter contre la haine - La Ligue des droits et libertés exhorte la Chambre à ne pas adopter ce projet liberticide, 6 novembre 2025

Reportage, Radio-Canada / Le Radiojournal, Nouveau projet de loi des libéraux sur les crimes haineux, 19 septembre 2025

Reportage, Radio-Canada / Le Téléjournal, Ottawa annonce un projet de loi visant à cibler les symboles de haine et de terrorisme, 19 septembre 2025

3. Charte des droits et libertés de la personne

Mention, *Journal de Montréal*, *Journal de Québec* et TVA nouvelles, La Charte québécoise des droits et des libertés a 50 ans, 27 juin 2025

Mention, *Le Devoir*, L'anniversaire presque oublié de nos droits et libertés, 27 juin 2025

4. Clause dérogatoire, usage et encadrement

Communiqué, Cision, De la résistance internationale à celle au Québec - À la croisée des chemins pour les droits humains, 6 mai 2025

Communiqué, Cision, La Ligue des droits et libertés et la Fédération internationale pour les droits humains exigent un encadrement rigoureux de la clause dérogatoire, 19 mars 2026

5. Droit de manifester

5a. PL13, Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population

Communiqué, Cision, PL 13 sur la sécurité publique - des consultations insuffisantes et des dispositions problématiques, 3 février 2026

Communiqué, Cision, Projet de loi n° 13 - Plus de 200 organisations s'opposent aux nouvelles limites au droit de manifester, 23 février 2026

Entrevue, 98,5 FM, Entrevue de Lynda Khelil sur le projet de loi 13, 4 février 2026

Entrevue, CBC News, Entrevue de Lynda Khelil sur le projet de loi 13, 4 février 2026

Entrevue, CJMD 96,9 FM Lévis, Découvrez les enjeux critiques du projet de loi 13 au Québec avec l'analyse de Lynda Khelil, de la Ligue des droits et libertés, 9 février 2026

Mention, QUB radio, La Ligue des droits et libertés s'oppose à la création d'un registre public des délinquants sexuels, 4 février 2026

5b. Droit de manifester (divers)

Article, *Journal de Québec*, Campement pro-Palestine en 2024 : la Ville de Québec recule et retire une contravention remise à un manifestant qui voulait camper à l'Université Laval, 25 juillet 2025

Article, Radio-Canada, La Ville de Québec abandonne un recours contre un manifestant propalestinien, 24 juillet 2025

Citation, *The Gazette*, Sweeping Quebec crime bill would ban gang colours, restrict protests and create sex offenders' registry, 10 décembre 2025

Communiqué, Cision, Droit de manifester et Congrès de la CAQ - Un rappel des droits et libertés s'impose, 24 septembre 2025

Communiqué, Cision, Journée internationale des travailleuses et travailleurs - La LDL appelle au respect du droit de grève, 1 mai 2025

Lettre ouverte, *La Presse*, Projet de loi 13. Non aux nouvelles limites au droit de manifester, 23 février 2026

6. Environnement

Lettre ouverte, *La Presse*, Souveraineté alimentaire : Le Canada porte atteinte aux droits autochtones au Mexique, 22 avril 2025

Mention, *Le Droit*, Environnement : des manifestants en ont « ras-le-bol » de la CAQ, 27 septembre 2025

7. Itinérance

Article, Radio-Canada, Campements Guertin : Gatineau refuse de repousser l'entrée en vigueur des permis, 9 juillet 2025

Communiqué, Cision, Démantèlements de campements de personnes en situation d'itinérance - Les autorités font fausse route, 12 juin 2025

Mention, *Le Droit*, À Gatineau, le « laboratoire » Guertin, 9 juillet 2025

Mention, *Urbania*, Privatiser la misère : quand s'occuper de l'itinérance devient une business. « C'est super paradoxal et dystopique », 2 octobre 2025

8. Laïcité de l'État

8a. PL9, Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec

Communiqué, Cision, Projet de loi no 9 - Une attaque à la laïcité de l'État et aux droits humains dans un contexte d'islamophobie galopante, 4 février 2026

Entrevue, Radio-Canada Alberta/TNO, Entrevue avec Lucia Echaiz sur le PL9, 10 novembre 2025

Lettre ouverte, *La Presse*, Projet de loi 9 et pratiques religieuses collectives en public Une atteinte claire aux libertés fondamentales, 27 novembre 2025

Mention, CBC News, Despite pushback, Quebec minister 'confident' government will adopt new secularism bill, 3 février 2026

Mention, *Le Devoir*, Début des auditions sur le projet de loi renforçant la laïcité, 4 février 2026

Mention, *Le Devoir*, Légiférer sur la laïcité met à risque les guignolées, craignent les évêques du Québec, 4 février 2026

Mention, *Pivot*, Le projet de loi contre la haine menace *Le Droit* de manifester pacifiquement au Canada, 21 novembre 2025

8b. PL94, Loi visant sur le renforcement de la laïcité à l'école

Article, *Journal de Montréal*, *Journal de Québec* et TVA nouvelles, Calendrier d'examens : pas d'exception pour le Ramadan, dit Drainville, 22 avril 2025

Article, *Journal de Montréal*, *Journal de Québec* et TVA nouvelles, Signes religieux interdits : Québec pourrait élargir aux CPE et aux cégeps, 23 avril 2025

Article, *La Presse*, Le projet de loi du ministre Bernard Drainville divise, 22 avril 2025

Article, *La Presse*, Nouvelles directrices pour plus de clarté, 27 mai 2025

Article, *Le Devoir*, Le projet de loi du ministre Bernard Drainville sur la laïcité divise, 22 avril 2025

Article, *L'Hebdo Mékinac*, Laïcité: le projet de loi du ministre Bernard Drainville divise, 22 avril 2025

Article, *Sherbrooke Record*, Liberty org pushes back against Bill 94, calls for repeal in name of rights and inclusion, 22 avril 2025

Article, *The Gazette*, Quebec could extend ban on religious symbols to daycares, CEGEPS, 23 avril 2025

Communiqué, Cision, Adoption du projet de loi 94 - La Ligue des droits et libertés déplore l'adoption d'une nouvelle loi attentatoire aux droits, 31 octobre 2025

Communiqué, Cision, Un net recul du processus de laïcisation de l'État québécois - La LDL demande le retrait du PL94, 22 avril 2025

Communiqué, Cision, Abandon du projet de loi 97 - Des organisations réclament aussi l'abandon du projet de loi 94 sur la laïcité dans le réseau de l'éducation, 25 septembre 2025

Entrevue, 98,5 FM, Émission Normandeau - Ferrandez, 23 avril 2025

Entrevue, Break Away, Entrevue avec Diane Lamoureux, 22 avril 2025

Lettre ouverte, Les coops de l'info : *Le Soleil*, *La Tribune*, *Le Quotidien*, *Le Droit*, *Le Nouvelliste*, *La Voix de l'Est*, On ne « renforce » pas la laïcité en violant les droits humains, 19 mai 2025

Mention, Radio-Canada, La nouvelle session parlementaire s'annonce chargée à Québec, 29 septembre 2025

8c. Laïcité (divers)

Communiqué, Cision, Dépôt du mémoire de la LDL sur la laïcité et les influences religieuses - La laïcité ne peut servir de prétexte pour bafouer les droits humains, 16 juin 2025

Communiqué, Cision, *Parlons laïcité!* Nouvelle parution de la Ligue des droits et libertés disponible dès maintenant, 28 octobre 2025

Entrevue, Alterna TV, Loi 21, loi 94, projet de loi : la CAQ va-t-elle briser le tissu social ?, 6 décembre 2025

Entrevue, CFAK, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi no 94, 5 novembre 2025

Entrevue, CKIA, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur la laïcité et la brochure "Parlons laïcité", 29 octobre 2025

Entrevue, TVBL, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi no 94, 12 novembre 2025

Entrevue, TVR9, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi no 94, 5 novembre 2025

Mention, *Le Devoir*, Des organisations franco-canadiennes auront aussi leur mot à dire sur la loi 21, 20 août 2025

Mention, *Le Devoir*, Quelle valeur accorder aux opinions si l'on oblitère les voix contraires?, 30 août 2025

Mention, *Présence*, Des évêques et des militants des droits civiques se disent très inquiets, 25 novembre 2025

Mention, *Présence*, Laïcité : le gouvernement fait fausse route, dit la Ligue des droits et libertés (sur la brochure "Parlons laïcité"), 19 novembre 2025

Mention, *Présence*, Réglementer les pratiques religieuses collectives?, 5 février 2026

Mention, *Présence*, Tirs groupés contre le projet de loi 9, 28 novembre 2025

Mention, Radio-Canada, « Où qu'on se tourne, la porte se ferme », s'attristent des étudiantes voilées, 29 novembre 2025

Mention, Radio-Canada, Signes religieux : départs et ruptures de service à prévoir malgré la clause grand-père, 24 novembre 2025

Reportage, Radio-Canada / Le Téléjournal, Québec élargit sa loi sur la laïcité et limite la prière publique, 24 novembre 2025

9. PL1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec

Citation, CBC News, Is the CAQ's controversial Quebec constitution really going to happen?, 10 mars 2026

Citation, CBC News, Why Quebec's proposed constitution has legal experts, civil rights groups sounding the alarm, 22 novembre 2025

Citation, *Le Devoir*, Près de 800 groupes demandent qu'on jette le projet de constitution aux poubelles, 17 mars 2026

Citation, Les coops de l'info : *Le Soleil, La Tribune, Le Quotidien, Le Droit, Le Nouvelliste, La Voix de l'Est*, Noyer la critique, suite, 10 décembre 2025

Citation, Les coops de l'info : *Le Soleil, La Tribune, Le Quotidien, Le Droit, Le Nouvelliste, La Voix de l'Est*, Comment Jolin-Barrette peut-il encore croire à sa Constitution?, 18 mars 2026

Communiqué, Cision, Dépôt du Projet de loi n° 1 - Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec, 28 octobre 2025

Communiqué, Cision, PL1 : La ligue des droits et libertés refuse de participer aux consultations publiques, 24 novembre 2025

Communiqué, Cision, Près de 800 organisations québécoises rejettent le projet de constitution du ministre Jolin-Barrette, 17 mars 2026

Communiqué, Cision, Projet de loi 1 sur la Constitution du Québec - Plus de 300 organisations réclament son retrait, 4 décembre 2025

Communiqué, Cision, Retrait de l'article 29 sur *Le Droit* à l'avortement : une fausse concession qui ne saurait rendre le projet de loi no 1 acceptable, 20 février 2026

Entrevue, Balado Champ gauche, Laurence Guénette participe au balado Champ gauche, du député Haroun Bouazzi, en compagnie du professeur Louis-Philippe Lampron, 28 novembre 2025

Entrevue, Balado Fred Savard, Laurence Guénette participe au balado de Fred Savard avec des porte-paroles du RQ-ACA et de la FQPN, 16 octobre 2025

Entrevue, CBC News, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur le retrait de l'article 29 du PL1, 20 février 2026

Entrevue, CFIM, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi no 1, 9 novembre 2025

Entrevue, CKIA, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi no 1, 27 mars 2026

Entrevue, CKUT, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi no 1, 27 octobre 2025

Entrevue, CKUT, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi no 1, 18 décembre 2025

Entrevue, CKUT, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi no 1, 13 janvier 2026

Entrevue, *Pivot*, Entrevue avec Paul-Etienne Rainville et Louis-Philippe Lampron sur le projet de loi no 1, "Une constitution québécoise qui menotte les droits et libertés", 24 octobre 2025

Entrevue, Radio-Canada / Midi Info, Projet de Constitution du ministre Barrette dénoncé : Entrevue, 17 mars 2026

Entrevue, TCBH, Entrevue de Paul-Etienne Rainville sur le projet de loi no 1, 18 novembre 2025

Lettre ouverte, *La Presse*, La clause dérogatoire : une brèche à colmater d'urgence, 21 mars 2026

Lettre ouverte, *The Gazette*, Jolin-Barrette bows to pressure from women's groups, will remove abortion reference from constitution, 20 février 2026

Mention, CityNews Montréal, 'Authoritarian and anti-democratic': Consultations set to begin on controversial Quebec constitution bill, 4 décembre 2025

Mention, *La Presse Canadienne*, L'ouverture du débat sur la constitution québécoise montre des positions opposées, 4 décembre 2025

Mention, *La Presse*, Projet de constitution du Québec : Des juristes et groupes autochtones contestent le projet à l'ONU, 2 décembre 2025

Mention, *Le Devoir*, Deux tiers des Québécois favorables à une constitution du Québec, 17 octobre 2025

Mention, *Le Devoir*, Le projet de constitution de Jolin-Barrette décrié dès le début des consultations, 4 décembre 2025

Mention, *Le Devoir*, Mention du communiqué de la LDL dans l'article "Jolin-Barrette demeure convaincu de la légitimité de sa constitution", 23 février 2026

Mention, *Le Devoir*, Simon Jolin-Barrette promet « d'avancer » avec son projet de constitution, 10 octobre 2025

Mention, *Le Soleil*, Des juristes sollicitent l'ONU pour faire avorter le projet de loi 1, 2 décembre 2025

Mention, Mon Matane, Plus de 400 organismes du Québec demandent le retrait du projet de loi constitutionnelle, 16 janvier 2026

Mention, Néo média Vaudreuil-Valleyfield, Constitution du Québec. Projet de Loi 1: plus de 300 organisations réclament son retrait, 5 décembre 2025

Mention, Radio-Canada, Jolin-Barrette retire l'article controversé sur l'avortement de son projet de constitution, 20 février 2026

Mention, Radio-Canada, Projet de Constitution québécoise : des juristes interpellent l'ONU, 2 décembre 2025

Mention, *The Gazette*, Authoritarian and undemocratic': 318 groups unite against Legault's proposed Quebec constitution, 4 décembre 2025

Mention, TVA Nouvelles web, Quand le Barreau fait dans l'activisme politique, 16 novembre 2025

Reportage, CBC News, Entrevue de Lauren Guénette sur le projet de loi sur la Constitution du Québec, 17 mars 2026

10. PL23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui [P38]

Citation, CBC News, Intervention de Laurence Guénette dans le reportage vidéo "New Quebec bill sparks debate about mental health care and civil liberties", 24 mars 2026

Mention, Assemblée nationale, Question du journaliste au député Alexandre Leduc, 25 mars 2026

11. Police

Article, CBC News, New Montreal police street check policy praised by city, panned by advocacy groups, 26 mai 2025

Article, *La Presse*, Les policiers devront être plus clairs lors d'interpellations, 26 mai 2025

Article, *La Presse*, Manifestation en hommage à Abisay Cruz, 7 avril 2025

Article, *Le Devoir*, La Ligue des droits et libertés remet en doute l'impartialité du BEI envers la police, 24 septembre 2025

Article, *Le Devoir*, Le SPVM clarifie ses règles d'interpellation, 26 mai 2025

Article, *The Gazette*, Montreal police will be required to tell people they're free to go during street checks, 26 mai 2025

Article, Nouvelles d'ici, Consultation publique sur l'actualisation de la politique sur les interpellations policières : une pratique critiquée, 2 juin 2025

Article, Radio-Canada, « Vous êtes libre de partir » : le SPVM clarifie sa politique d'interpellation, 26 mai 2025

Citation, CBC News, Misogynistic verbal attack on female Montreal police officer sparks calls for stronger protections, 31 mars 2026

Citation, *Pivot*, Enquêtes citoyennes sur la mort de Nooran Rezayi : une autre version des faits, 9 octobre 2025

Citation, Radio-Canada, Les insultes misogynes contre une policière condamnées par l'Assemblée nationale, 31 mars 2026

Citation, Radio-Canada, Plus d'armes intermédiaires pour diminuer les risques de mort lors d'interventions, 11 octobre 2025

Communiqué, Cision, Adolescent tué par la police à Longueuil - Bureau des enquêtes indépendantes : le Québec dans une impasse, 24 septembre 2025

Communiqué, Cision, Enquête sur le décès de Nooran Rezayi : La Ligue des droits et libertés dénonce l'impunité du SPAL, 12 décembre 2025

Communiqué, Cision, Politique actualisée sur les interpellations policières du Service de police de la Ville de Montréal - Pour la fin des interpellations, un point c'est tout!, 26 mai 2025

Éditorial, *Le Devoir*, Y-aura-t-il une fin du profilage racial?, 3 juin 2025

Entrevue, FM 93, « Patchs » des groupes criminels : où doit se rendre le pouvoir des policiers?, 4 février 2026

Entrevue, Noovo Info, Des organismes dénoncent le manque de transparence du BEI, 9 décembre 2025

Entrevue, Radio-Canada, Le BEI : en mal d'indépendance, selon un organisme, 25 septembre 2025

Lettre ouverte, *Le Devoir*, Du BEI au DPCP, l'opacité et l'impunité persistent autour des décès aux mains de la police, 14 mars 2026

Mention, 98,5 FM, Émission Patrick Lagacé, 27 mai 2025

Mention, CTV News, Community mourns 15-year-old killed in Longueuil police intervention; demonstrations planned, 24 septembre 2025

Mention, *La Presse*, Avant de blâmer le Bureau des enquêtes indépendantes, 27 septembre 2025

Mention, *L'Actualité*, Un adolescent a été arrêté à Longueuil à la suite de menaces envers un policier, 24 septembre 2025

Mention, *Le Devoir*, Des familles de victimes demandent une enquête sur le BEI, 14 mars 2026

Mention, *Le Devoir*, Hommage à Noraan Rezayi, tué par un policier à Longueuil, 25 septembre 2025

Mention, *Le Devoir*, Il n'y a rien à espérer du BEI (lettre ouverte de Philippe Néméh-Nombré), 2025-09-31

Mention, *Pivot*, De Fredy Villanueva à Abisay Cruz : la brutalité policière continue au Québec, 10 avril 2025

Mention, Radio-Canada - Québec (site web), La Ville de Québec réfléchit au port de la « Thin Blue Line » par ses policiers, 6 mai 2025

Mention, Radio-Canada / Pénélope, Entrevue avec Maxim Fortin : cinq ans après la mort de George Floyd, 23 mai 2025

Mention, Radio-Canada / Tout le monde en parle, Entrevue avec Fady Dagher, 27 mai 2025

Mention, Radio-Canada / Tout le monde en parle, Le journaliste Pascal Robidas mentionne la LDL dans son intervention sur l'affaire Nooran Rezayi et le Bureau des enquêtes indépendantes, 29 septembre 2025

Mention, Radio-Canada, Bulletin de nouvelles, 27 mai 2025

Mention, Radio-Canada, C'est quoi le BEI, qui enquête sur la mort de Nooran Rezayi à Longueuil ?, 27 septembre 2025

Mention, Radio-Canada, Plus d'armes intermédiaires pour diminuer les risques de mort lors d'interventions, 11 octobre 2025

Mention, *Urbania*, Deux villes sous un même ciel : justice pour Abisay Cruz, 7 avril 2025

Reportage, CKUT, Reportage sur les interpellations, 27 mai 2025

Reportage, Global News, After years of complaints, Montreal police updating street check policy, 26 mai 2025

Reportage, Global News, Entrevue de Lynda Khelil dans le reportage "Quebec families want more independence, accountability for BEI probes into police shootings", 13 mars 2026

Reportage, Noovo Info, Libre de quitter, 26 mai 2025

Reportage, Noovo Info, Reportage sur le Bureau des enquêtes indépendantes, 12 décembre 2025

Reportage, Radio-Canada, « Vous êtes libre de partir » : le SPVM clarifie sa politique d'interpellation, 26 mai 2025

12. Prisons

Citation, CBC News, Academics pan decision to cut CEGEP education in Quebec's federal prisons, 8 février 2026

Citation, CTV News, Riot breaks out at Montreal jail as tension rises over earlier curfew, 14 mars 2026

Citation, Radio-Canada, Terminées, les études collégiales dans les pénitenciers fédéraux du Québec, 5 février 2026

Lettre ouverte, *Le Devoir*, La prison, c'est mauvais pour la santé, 2 décembre 2025

Reportage, Noovo Info, Une émeute éclate à la prison de Bordeaux: un nouveau couvre-feu qui ne passe pas, 13 mars 2026

13. Surveillance

Communiqué, Cision, Lancement d'une campagne sur la souveraineté numérique au Québec - Reprenons le contrôle de nos données!, 4 juin 2025

Entrevue, Balado Fred Savard, Entrevue avec Dominique Peschard, 21 juin 2025

14. Divers

Covid-19, Entrevue, Radio-Canada, Entrevue Laurence Guénette : 5^e anniversaire du premier couvre-feu de l'histoire moderne du Québec, 8 janvier 2026

Droit international, Lettre ouverte, *La Presse*, Le Canada doit protéger la Cour pénale internationale, 25 avril 2025

Droits des femmes, Lettre ouverte, *Le Devoir*, Pour une reconnaissance visible des luttes des femmes!, 6 juin 2025

Droits des personnes âgées, Mention, *Le courrier de Saint-Hyacinthe*, Journée nationale des aînés : l'importance des liens intergénérationnels, 2 octobre 2025

Droits des personnes handicapées, Entrevue, Téléhandicap, Émission avec Laurence Guénette, Coordinatrice à la Ligue des droits et libertés, 16 septembre 2025

Militarisme, Lettre ouverte, *Le Devoir*, Lettre ouverte L'escalade militaire, une menace pour notre sécurité", signée par la LDL (parmi quinze groupes), 27 février 2026

Mouvement sociaux, Lettre ouverte, *Le Soleil*, Dans la rue pour le Québec le 29 novembre, 27 novembre 2025

Mouvements sociaux et droits humains, Lettre ouverte, *Le Devoir*, « Nos luttes garantissent nos droits », lettre ouverte de Diane Lamoureux, 20 mai 2025

Organisations de défense des droits, Mention, CBC News, Communiqué conjoint (BCCLA, CCLA, LDL) cité dans l'article "Lawyers decry province's defunding of Alberta Civil Liberties Research Centre", 6 février 2026

Organisations de défense des droits, Mention, *La Presse*, Les petits cabinets d'avocats au front contre Trump, 27 juillet 2025

Organisations de défense des droits, Mention, Radio-Canada / Le 15-18, Que veut dire avoir des droits? Alexandre Petitclerc, doctorant en philosophie, 19 mai 2025

Palestine, Mention, *La Presse*, La Caisse de dépôt épinglée dans un rapport de l'ONU, 4 juillet 2025

PL103, Loi visant à réglementer les sites de consommation supervisée, Lettre ouverte, *Journal de Montréal* web, La cohabitation harmonieuse selon le PL 103 : une illusion dangereuse, 8 juin 2025

PL103, Loi visant à réglementer les sites de consommation supervisée, Point de presse, Chaîne de la TRPOCB, Point de presse organisé par la TRPOCB Rejet du PL103 pour le bien des groupes visés et tous les autres, 29 octobre 2025

PL7, Loi visant à réduire la bureaucratie de l'État, Mention, *Le Devoir*, Le projet de loi 7 et le « modèle québécois », 4 décembre 2025

Ville de Montréal, Mention, Cision, La Ville de Montréal inaugure l'esplanade Jean-Doré, 2 septembre 2025